



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.74
1er décembre 1986

FRANCAIS

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 74e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 18 novembre 1986, à 10 heures

Président : M. OGOUMA (Bénin)
(Vice-Président)

Puis : M. NGIRUMPAISE (Rwanda)
(Vice-Président)

La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité
internationales et initiatives de paix : projet de résolution [42] (suite)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français
et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les
Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des
interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation
intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section
d'édition des documents officiels, Département des services de conférence,
bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un
exemplaire du compte rendu.

En l'absence du Président, M. Ogouma (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 42 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE : MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX : PROJET DE RESOLUTION (A/41/L.34)

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Pour la quatrième année consécutive, l'Assemblée générale est saisie de la question spécifique de la situation en Amérique centrale, ce qui prouve que la tension continue de régner dans cette région malgré les efforts des Nations Unies, des pays du Groupe de Contadora, du Groupe d'appui de Lima, et d'autres. La situation en Amérique centrale fait également l'objet de la plus vive attention de la part des pays du Mouvement des pays non alignés. A la dernière Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement qui s'est tenue à Harare il y a deux mois, les dirigeants des pays non alignés ont noté avec préoccupation que la situation en Amérique centrale constituait un des principaux foyers de tension internationale. Ils ont également noté qu'au fil des ans, la situation s'était aggravée en raison des politiques d'ingérence et d'intervention qui, ajoutées aux conditions socio-économiques de la région, représentent une menace réelle pour la paix et la sécurité internationales.

L'Assemblée générale, à ses trente-huitième et trente-neuvième sessions, a adopté par consensus des résolutions qui soulignent la nécessité de parvenir à un règlement politique des problèmes de la région au moyen des efforts du Groupe de Contadora et d'autres. L'adoption, par le Conseil de sécurité, de ses résolutions 530 (1983) et 562 (1985) visait le même objectif. Malheureusement, rien n'indique que la situation se soit améliorée en quoi que ce soit. En fait, l'évolution de la situation donne à penser que, si des mesures ne sont adoptées en temps utile, elle pourrait devenir explosive.

Le Nicaragua s'est senti obligé de recourir au Conseil de sécurité à 12 reprises au cours de ces quatre dernières années, ce qui montre la situation tendue qui règne en Amérique centrale et le sentiment d'insécurité ressenti par le Gouvernement et le peuple nicaraguayens.

Ma délégation estime que la paix en Amérique centrale doit reposer sur les principes de la coexistence pacifique ainsi que sur les buts et principes de la Charte des Nations Unies. Les Etats ont le droit inaliénable de choisir leur propre système politique, économique et social, à l'abri de toute intervention ou

M. Gharekhan (Inde)

ingérence étrangères. Je saisis cette occasion pour réaffirmer notre appui aux efforts du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui de Lima, qui visent à trouver un règlement négocié à la crise en Amérique centrale.

Comme le Premier Ministre Rajiv Gandhi l'a déclaré lors du huitième Sommet des pays non alignés :

"En Amérique centrale et dans les Caraïbes, le droit des nations de suivre une politique nationale de leur choix est contesté. Elles sont victimes de mesures d'intimidation et de l'ingérence de l'extérieur, on empiète sur leur souveraineté et l'on rogne sur leur indépendance nationale. Le Mouvement non aligné appuie pleinement le processus de Contadora. Les forces du changement ne s'inspirent pas de puissances ou d'idéologies étrangères. Leur but est de démanteler des structures sociales tyranniques et périmées. Voilà les problèmes de la région.

Ces problèmes doivent être examinés dans une perspective régionale. Ils doivent être réglés dans un cadre régional, par le dialogue et la négociation. Nous nous tenons aux côtés du peuple du Nicaragua, dont le courage, la détermination et l'attachement passionné à la liberté sont une inspiration pour tous."

Des générations de Centraméricains n'ont jamais su ce qu'est la paix véritable. Les problèmes de la pauvreté, les privations et l'ingérence extérieure n'ont apporté que le désaccord, l'instabilité et la violence. Nous espérons que tous les pays de la région et, en fait, tous ceux qui prétendent avoir un intérêt vital dans ses affaires, travailleront à l'élimination des tensions et à l'avènement d'une ère de paix, de sorte que les peuples de la région puissent consacrer leurs énergies à l'amélioration de leurs conditions de vie.

M. BELONOGOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : C'est la quatrième année déjà que l'Assemblée générale des Nations Unies examine la question de la situation en Amérique centrale, examen rendu nécessaire par la situation dangereusement explosive qui règne actuellement dans la région et qui représente une menace pour la paix et la sécurité internationales.

M. Belonogov (URSS)

A plusieurs reprises, le Conseil de sécurité a examiné les différents aspects de ce problème aigu. La Cour internationale de Justice a récemment rendu un arrêt sur cette question et les pays d'Amérique latine, les membres du Mouvement des non-alignés, des gouvernements et des personnalités gouvernementales et publiques de différents pays, qui sont tous opposés à l'escalade dangereuse de la tension et qui souhaitent parvenir à un règlement des différends et des conflits par des moyens politiques, ont exprimé leur profonde inquiétude devant la situation qui sévit en Amérique centrale. Le 16 novembre, le Gouvernement soviétique a fait une déclaration spéciale renfermant l'avertissement suivant :

"Les événements en Amérique centrale prennent une tournure de plus en plus dangereuse. Violant de façon flagrante les normes élémentaires du droit international et les principes de la Charte des Nations Unies, le Gouvernement américain s'ingère de plus en plus dans les affaires du Nicaragua. En outre, Washington ne cache pas qu'il s'est donné pour objectif de renverser le gouvernement légitime de ce pays indépendant souverain."

Le peuple nicaraguayen est l'objet de toute une série de menaces et de pressions militaires, politiques, économiques et propagandistes. Les préparatifs d'un conflit armé majeur en Amérique centrale, qui impliqueraient de nombreux Etats, s'intensifient. Les Etats-Unis mettent en place dans la région une infrastructure militaire massive dirigée directement contre le Nicaragua. Des bases militaires et des aérodromes ont été construits dans les pays voisins. Un réseau de routes stratégiques a été mis en place et l'on a créé des polygones de tir et des centres d'entraînement en vue de former des unités de mercenaires. Des milliers de militaires américains se trouvent sur le territoire des Etats voisins du Nicaragua et dans les eaux du littoral, ainsi que des stocks d'armes.

Parmi les nombreuses manoeuvres qui ont lieu à proximité immédiate des frontières maritimes et terrestres du Nicaragua, on procède à des opérations de type commando et à des raids simulés, dans des conditions très proches de celles du Nicaragua.

Le Président des Etats-Unis a signé une loi destinée à financer des bandes contre-révolutionnaires et leur fournir divers types d'armes. Une somme de 100 millions de dollars a été allouée aux mercenaires somozistes qui terrorisent la population pacifique et sapent l'économie du Nicaragua. Cette somme est prévue pour équiper les bandes de contras en artillerie, avions et missiles. On envisage, d'autre part, que des militaires américains prennent directement part aux activités des contre-révolutionnaires. Ce conflit, "payé en dollars" par les Etats-Unis, est

M. Belongov (URSS)

synonyme pour tous les pays d'Amérique centrale, et en premier lieu pour le Nicaragua, d'effusions de sang, de souffrances et de ruine.

Il est dès lors pour le moins cynique de déclarer que les fonds destinés à cette guerre ne visent qu'à parvenir à un règlement. Par ailleurs, l'introduction constante dans la région de nouveaux types d'armements modernes est pour le moins inquiétante. Hier, on fournissait des DCA mobiles aux contras; aujourd'hui, on leur livre une grande quantité d'avions à réaction, en particulier des avions "F-5". En même temps, les représentants des Etats-Unis ne cessent d'accuser le Nicaragua de proposer une réduction des armes les plus destructrices en Amérique centrale. Comme l'a souligné dans une déclaration le Gouvernement de l'Union soviétique :

"La propagande officielle américaine fait tout pour manipuler sa propre opinion publique et l'opinion publique internationale afin de créer une atmosphère propice à la réalisation de ses plans d'action militaire directs contre le Nicaragua."

"Par ailleurs, Washington essaie de priver ce pays de son droit souverain à la légitime défense et de repousser l'agression. Pour le Nicaragua, le danger d'une telle agression n'est pas une pure abstraction mais un fait réel qu'il convient de regarder en face. Les Nations Unies sont confrontées à une étape extrêmement dangereuse et qualitativement nouvelle dans l'escalade de l'agression contre le Nicaragua. Cette escalade fait peser de lourdes menaces sur la paix et la sécurité internationales. Le Gouvernement soviétique a déclaré à ce propos :

"La politique des Etats-Unis représente un défi ouvert à l'ordre juridique international. Le Gouvernement américain n'a pas tenu compte de l'arrêt de la Cour internationale de Justice qui demandait que cessent toutes les atteintes à la souveraineté et à l'indépendance du Nicaragua. L'arrêt de la Cour stipule clairement que la formation, l'armement, l'équipement et le financement des contras, qui mènent une lutte armée contre le Nicaragua, constituent une violation du droit international par les Etats-Unis. Il est d'autre part significatif que la Cour internationale ait rejeté les arguments en faveur du droit arbitraire à la légitime défense collective que Washington invoque pour tenter de justifier la guerre non déclarée qu'il mène contre le peuple nicaraguayen."

En octobre et en novembre derniers, le Conseil de sécurité, puis l'Assemblée générale, ont examiné la question de la nécessité de faire immédiatement appliquer

M. Belonogov (URSS)

l'arrêt de la Cour internationale de Justice en ce qui concerne les actes militaires et paramilitaires perpétrés au Nicaragua et contre le Nicaragua. A la suite de ces débats, un consensus s'est dégagé en faveur d'une solution politique et du rejet de la politique de force. Seuls trois pays Membres des Nations Unies ont voté contre la résolution de l'Assemblée générale sur cette question. Les résultats de ce vote ont clairement mis en relief qui s'oppose à la volonté de la communauté internationale. Le Gouvernement américain ne tient pas non plus compte des décisions du Conseil de sécurité et des résolutions de l'Assemblée générale, y compris celles qui portent sa propre signature.

La politique de terrorisme d'Etat menée en Amérique centrale représente une attaque lancée non seulement contre les droits sacrés des peuples à la souveraineté, à l'indépendance et à la liberté, mais aussi contre leur droit de choisir librement leur mode de vie et de déterminer leur propre destin. Ceux qui prônent cette politique ne cherchent même pas à aligner leurs actes sur les règles les plus élémentaires de conduite civilisée entre Etats.

M. Belonogov (URSS)

Les Etats-Unis défont l'autorité du Mouvement des non-alignés, qui est composé de 100 Etats Membres de notre organisation. Ainsi qu'il est souligné dans la Déclaration politique adoptée à Harare, les pays non alignés condamnent l'escalade de l'agression, des attaques militaires et d'autres actions contre la souveraineté, l'indépendance politique, l'intégrité territoriale, la stabilité et l'autodétermination du Nicaragua. Le soutien au peuple nicaraguayen et à son gouvernement légitime de la part des membres de ce mouvement et, en fait, de la part de tous les Etats qui défendent la cause de la souveraineté et de la paix, a été nettement manifesté au cours de la présente session.

A cet égard, nous avons déclaré du haut de cette tribune de l'Assemblée générale, que l'Union soviétique réaffirmait sa solidarité inébranlable avec la juste cause du peuple du Nicaragua et qu'elle était toujours prête à continuer de lui fournir assistance et soutien dans son combat pour la liberté et l'indépendance. Mais Washington ne veut pas entendre ni prendre en considération les opinions de ses voisins latino-américains. Les efforts constructifs de ces pays pour aboutir à un règlement politique mutuellement acceptable en Amérique centrale, dans le cadre du processus de Contadora, ont été torpillés de façon systématique par les Etats-Unis. Les appels du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, en vue de créer une atmosphère pacifique favorable aux efforts diplomatiques, ont été rejetés. En menant une politique visant à contrecarrer le processus de Contadora, le Gouvernement des Etats-Unis mise en réalité sur le fait qu'il croit pouvoir tout se permettre et s'en tirer, et résoudre le problème en utilisant la force. Par conséquent, ce qui devient de plus en plus évident, ce sont les prétentions de Washington de tout régenter dans les pays d'Amérique latine comme il lui convient, sans tenir le moindre compte de la volonté de leurs peuples et de leurs gouvernements ni de leur désir de décider de leur destin sur la base de leurs propres traditions et de leurs idées quant à ce qui constitue le mode de vie de leur choix. Nous soulignons cela, car lorsque les Etats-Unis tentent de s'opposer au choix souverain du peuple du Nicaragua, en agissant ainsi ils remettent en question le droit de chaque pays latino-américain et de chaque Etat en développement de décider indépendamment de son destin.

Les Etats-Unis cherchent à justifier leurs actions interventionnistes contre le Nicaragua en alléguant d'une présence militaire accrue de l'Union soviétique dans ce pays. L'Union soviétique rejette catégoriquement de telles assertions, qui sont sans aucun fondement.

En ce qui concerne les pressions intolérables et l'ingérence subies par le Nicaragua, y compris les menaces actuelles de renverser son gouvernement légitime,

M. Belonogov (URSS)

le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, Mikhail S. Gorbatchev, lors d'une réunion avec le Président de la République argentine, Raul Alfonsin, le 15 octobre de cette année, déclarait que l'Union soviétique n'avait aucun projet égoïste ni aucune ambition pour ce qui est du Nicaragua. M. Gorbatchev soulignait que c'était le Nicaragua lui-même qui avait déterminé la voie qu'il voulait suivre. Il a dit : "Nous respectons ce choix et, bien entendu, nous avons de la sympathie pour ce pays, mais nous n'avons nulle intention d'imposer quoi que ce soit ou d'établir au Nicaragua, ni nulle part ailleurs, des bases militaires dans ce but".

Il n'est un secret pour personne qu'en poursuivant ses buts égoïstes et étroits, Washington cherche à présenter la situation comme si la tension en Amérique centrale était le fruit de la rivalité entre l'Est et l'Ouest. Cette interprétation de la situation est totalement inexacte et extrêmement dangereuse. En outre, Washington cherche par tous les moyens à imposer à la communauté internationale un stéréotype de la menace communiste en Amérique centrale. Une telle approche ne peut être qualifiée que de manifestation de la philosophie depuis longtemps démodée de la chasse aux sorcières, traduite en termes de politique étrangère. Cette approche est caractérisée par le mépris le plus total de la réalité politique contemporaine et de la large variété des aspects du monde d'aujourd'hui. L'intolérance de Washington à l'égard du pluralisme dans les choix sociaux et économiques des différents pays et à l'égard de leurs désirs de poursuivre leur propre politique est en fait identique vis-à-vis de tout ce qui n'entre pas exactement dans le cadre de ses idées hégémoniques relatives aux normes de la conduite politique. D'où ses assertions tyranniques et ses prétentions à dicter aux Etats souverains comment organiser leur propre vie intérieure et avec quels pays maintenir des relations.

Ainsi qu'il a été souligné dans la déclaration du Gouvernement soviétique, le 16 novembre :

"L'Union soviétique partage l'inquiétude légitime de la communauté mondiale concernant la situation explosive actuelle en Amérique centrale et ses conséquences possibles pour la paix internationale.

Le Gouvernement soviétique condamne fermement l'escalade de la politique d'agression des Etats-Unis en Amérique centrale et demande instamment qu'il soit mis fin aux préparatifs criminels contre le peuple nicaraguayen et lance un appel aux Etats-Unis leur demandant de faire preuve de modération, de réalisme et du sens des responsabilités."

M. Belonogov (URSS)

Il est évident que pour ce qui est de la situation en Amérique centrale, Washington fait preuve d'un manque de réflexion politique mesurée et de sens critique lui permettant d'évaluer sa propre conduite dans le domaine international. En outre, ce qui est demandé aujourd'hui de chaque gouvernement, et en priorité des gouvernements des grandes puissances, c'est de renoncer aux politiques d'affrontement et encore plus aux tentatives d'intervention pour résoudre les problèmes internationaux.

Un exemple de réflexion politique fondée sur le désir d'apporter des solutions diplomatiques en Amérique centrale et de normaliser la situation dans cette région est donné par le Groupe de Contadora et son Groupe d'appui. Les efforts du Groupe de Contadora pour aboutir à un règlement pacifique de la crise, sans ingérence extérieure, sont très largement appuyés par des Etats d'orientations politiques très différentes. Le Groupe de Contadora a beaucoup fait pour arrêter l'évolution dangereuse de la situation dans la région. S'il n'avait pas existé, il est plus que probable que la situation en Amérique centrale serait devenue encore plus menaçante.

L'Union soviétique appuie les objectifs constructifs du processus de Contadora, visant à trouver une solution latino-américaine à la crise régionale. Nous sommes convaincus qu'en fin de compte, les travaux des Groupes de Contadora et de Lima seront couronnés de succès et aboutiront à des résultats pratiques. Dans cette tâche, les groupes latino-américains peuvent sans aucun doute compter sur l'appui de l'écrasante majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Pour sa part, l'Union soviétique est prête, sur le plan pratique, à contribuer à la création de circonstances propices à un règlement pacifique et juste en Amérique centrale. L'Union soviétique réaffirme sa solidarité avec ces groupes et partage la conviction, exprimée dans la Déclaration des Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui, en date du 1er octobre, que la paix en Amérique centrale est possible. A cette fin, il faut tout d'abord que cesse l'ingérence dans les affaires des Etats souverains de la région, il faut respecter leur droit à un choix indépendant, il faut que s'instaure entre eux des relations de bon voisinage et de coopération, et il faut leur fournir de l'aide pour leur permettre de résoudre leurs problèmes sociaux et économiques les plus urgents.

M. Belonogov (URSS)

Comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Shevardnadze, lors d'une conférence de presse tenue au Mexique le 5 octobre dernier, le règlement du problème en Amérique centrale ne serait pas si difficile s'il y avait des accords entre les gouvernements existants au lieu d'une tentative, par des moyens politiques et militaires, d'éliminer le Gouvernement légitime du Nicaragua.

La délégation soviétique estime qu'il est important aujourd'hui de faire tout ce qui est possible pour éviter une dangereuse escalade du conflit en Amérique centrale. L'Union soviétique estime que la solution de la situation de crise dans cette région n'est possible que sur la base d'un règlement pacifique conforme aux normes généralement reconnues du droit international. A notre avis, l'Assemblée générale doit user de son autorité pour éliminer les obstacles à la recherche d'une solution pacifique en Amérique centrale. Nous estimons que l'élimination du foyer de tension en Amérique centrale contribuera à l'assainissement du climat international dans son ensemble et, par conséquent, répondra aux intérêts de tous les pays et de tous les peuples. La délégation soviétique appuie donc le projet de résolution présenté à l'Assemblée générale par le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui.

M. FISCHER (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Plus de 160 000 Centraméricains sont morts ces 10 dernières années. Deux millions de personnes ont été déplacées. La communauté internationale est profondément préoccupée par la situation en Amérique centrale. L'interrelation entre le conflit armé et les problèmes sociaux et économiques complique les efforts tentés pour édifier des sociétés démocratiques et apporter remède aux iniquités profondes qui sont à la base des nombreuses divisions dans la région.

Depuis des années, l'Autriche est fermement attachée au processus de paix et de réconciliation en Amérique centrale. Cette position demeure inchangée. L'affrontement politique, la souffrance humaine, la grande injustice sociale et la pauvreté économique, voilà les problèmes que nous sommes appelés à examiner. Ce dont l'Amérique centrale a besoin avant tout, c'est une paix équitable et durable dans la région.

Afin d'atteindre cet objectif, il faut donner aux peuples d'Amérique centrale la possibilité de choisir leur propre destin, de résoudre leurs problèmes politiques à l'abri de toute pression extérieure, et d'éliminer les causes mêmes de ces conflits, à savoir les conditions économiques et sociales injustes. L'Autriche, comme d'autres démocraties européennes, a toujours estimé que les

M. Fischer (Autriche)

conflits en Amérique centrale ne pouvaient être résolus par la force ou l'intervention étrangère, d'où qu'elle vienne. Seuls un dialogue politique, une confiance mutuelle et une volonté politique de toutes les parties intéressées peuvent nous permettre d'aboutir à une solution. L'accumulation des armes militaires n'est pas une réponse aux problèmes économiques et sociaux brûlants. Des conditions économiques et sociales néfastes ne peuvent cependant jamais justifier le déni des droits de l'homme et des libertés individuelles. En même temps, nous croyons fermement que le respect de l'intégrité territoriale des Etats doit être universel et que les relations internationales doivent se fonder sur le droit international.

L'Autriche est convaincue que la solution à la crise centraméricaine ne peut se trouver que dans un cadre régional. Nous nous félicitons de tout effort tenté pour négocier un règlement de paix global et bien équilibré, qui prenne en compte le programme du Groupe de Contadora. Depuis le début, l'Autriche appuie le processus de Contadora en tant qu'initiative latino-américaine indépendante visant le règlement pacifique du conflit en Amérique centrale. Jusqu'à présent, l'initiative de Contadora constitue la seule approche régionale authentique pour résoudre les problèmes de la région. Elle reconnaît les facteurs d'unité et de diversité qui existent en Amérique centrale. L'Autriche encourage les pays membres du Groupe de Contadora à poursuivre, malgré le revers actuel, leur rôle utile de médiateur dans le noble et patient processus de conciliation.

En cette occasion, qu'il me soit permis d'exprimer tous les sentiments de solidarité et d'appui de mon peuple à l'égard des Gouvernements de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela pour leur initiative et leur effort louables pour trouver une solution politique globale à la crise en Amérique centrale. En même temps, je tiens à dire aux membres du Groupe d'appui de Contadora, l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay, que leurs efforts pour appuyer le processus de négociation sont d'une importance cruciale.

Nous regrettons vivement qu'il ait été impossible jusqu'à présent de parvenir à un accord sur un processus de paix régionale globale, processus préconisé par les membres du Groupe de Contadora. Il est urgent d'agir sur la base des recommandations du Groupe de Contadora et de créer un climat de confiance permettant la reprise de négociations de paix. Il est demandé aux pays de la région de prendre des mesures audacieuses pour donner une nouvelle impulsion aux négociations de paix.

Les démocraties européennes doivent apporter leurs propres idées dans ce contexte. L'Autriche se félicite de la réunion des ministres des affaires

M. Fischer (Autriche)

étrangères du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui à Caraballela en janvier dernier, nous transmettant un message de paix, de sécurité et de démocratie en Amérique centrale. Nous nous félicitons également de la réunion des chefs d'Etat des cinq Etats centraméricains qui a eu lieu à Esquipulas en mai. Les propositions avancées concernant la promotion d'une réconciliation nationale, la création d'un parlement centraméricain et la reprise des pourparlers entre les gouvernements intéressés constituent une preuve tangible de la volonté commune des peuples et des gouvernements de la région de sortir de l'impasse actuelle. La mise en oeuvre de ces propositions et des mesures efficaces visant à la réduction des potentiels militaires de la région contribueraient à éviter un affrontement dont les conséquences pourraient être désastreuses pour la région tout entière. Les sociétés démocratiques pluralistes en Amérique centrale seront renforcées par le dialogue politique et la réconciliation nationale.

M. Fischer (Autriche)

Par conséquent, un traité de paix régional, signé et pleinement appliqué par tous les pays concernés, offrirait les meilleures garanties de paix et de sécurité, et de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les Etats d'Amérique centrale.

A notre avis, la situation en Amérique centrale requiert la plus grande retenue de la part de toutes les parties. Le Gouvernement fédéral autrichien reste convaincu que seule une politique qui prendrait en considération les recommandations du Groupe de Contadora en vue d'un accord et d'une réconciliation mutuelle peut contribuer à diminuer les tensions en Amérique centrale. Chaque gouvernement peut également encourager individuellement une réduction des tensions par des politiques de résolution interne des conflits et, notamment, en priorité, par le strict respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et par la promotion de la réconciliation nationale. Cela s'applique on ne peut mieux à la situation politique interne tendue qui existe actuellement au Nicaragua.

En même temps, je voudrais souligner que l'Autriche appuie pleinement la Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal des Nations Unies. Par conséquent, je lance un appel à toutes les parties intéressées pour qu'elles coopèrent à l'application de ses décisions.

Toutes les nations sont invitées à contribuer au développement économique et social de l'Amérique centrale. Comme je l'ai déjà mentionné, l'Autriche appuie, moralement et politiquement, l'initiative de paix de Contadora. Mais l'appui que nous apportons au développement dans la région ne se limite pas au domaine politique. Il est assorti d'un certain nombre d'initiatives de la part de la population autrichienne, qui appuie de nombreux projets d'assistance en Amérique centrale, comme le fait, d'ailleurs, mon gouvernement. Récemment, le Gouvernement autrichien a envoyé un conseiller en assistance technique dans la région car nous estimons que les dimensions sociales et économiques de la situation actuelle en Amérique centrale sont d'importance cruciale.

Apporter une solution pacifique aux problèmes qui affligent l'Amérique centrale n'est pas tâche aisée. Le climat d'hostilité actuel doit être dissipé. La politique de la force doit céder le pas à la confiance et à la coopération. Il faut s'attaquer sérieusement à la misère et à l'injustice sociale. Pour atteindre ces nobles objectifs, explorons ensemble toutes les possibilités de mieux utiliser les Nations Unies pour traiter des problèmes actuels de l'Amérique centrale et de ses difficultés éventuelles à l'avenir.

M. TRIBLE (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Nous nous réunissons aujourd'hui pour traiter un sujet qui revêt la plus grande importance pour les Etats-Unis, et pour nos amis et alliés dans cet hémisphère. L'Amérique centrale, ces dernières années, a fréquemment fait l'objet d'un examen approfondi dans cet organe. Les questions abordées concernent le conflit, les menaces à la sécurité, les violations des droits de l'homme et différents autres problèmes qui jettent depuis longtemps une ombre sur la vie de nos amis de la région. Ce sont là des préoccupations légitimes qui méritent notre attention urgente et entière. Il faut déplorer, cependant, qu'en soulignant si fréquemment les difficultés, on ait présenté un tableau de l'Amérique centrale qui n'est pas entièrement fidèle à la vérité. Malgré ses problèmes, l'Amérique centrale n'est pas l'endroit sombre et désespéré que certains voudraient laisser entendre.

Au contraire, l'Amérique centrale est une région d'espoir. L'urgence des problèmes à traiter n'est pas le fait du désespoir mais des aspirations issues des progrès remarquables qui ont été accomplis au cours de cette dernière décennie. Aujourd'hui, je voudrais m'écarter de la pratique habituelle et passer en revue tout ce qui a été réalisé en Amérique centrale.

Je ne pourrais commencer par un exemple plus approprié de ce qui va bien en Amérique centrale que le Costa Rica. Ce pays, petit mais exemplaire, s'est vu épargner la violence et les troubles qui, par le passé, étaient endémiques chez ses voisins. La démocratie costa-ricienne est vénérable; elle a duré et prospéré tout au long des périodes où la guerre civile et la répression ravageaient les autres pays de la région. L'élection, cette année, d'Oscar Arias, homme dont les idéaux personnels reflètent la société qu'il dirige, n'est que la dernière en date d'une longue série d'élections libres dans un pays qui est l'un des plus fermes défenseurs de la liberté politique dans cet hémisphère. Le Costa Rica assume une lourde responsabilité en tant que sanctuaire des dépossédés d'Amérique centrale mais il s'en acquitte avec générosité. Il représente, comme jamais auparavant, le refuge de milliers de personnes qui fuient la répression. Mais le Costa Rica n'est plus seul dans sa défense des idéaux démocratiques. Aujourd'hui, il est membre d'une communauté d'objectifs et d'aspirations partagés. En dépit des nombreuses difficultés que le Costa Rica doit affronter, il peut s'enorgueillir de son passé et envisager l'avenir avec confiance.

Au Costa Rica, il y a de l'espoir.

La semaine dernière, l'Organisation des Etats américains s'est réunie en assemblée générale annuelle. Les représentants de cette institution respectée, qui

M. Tribble (Etats-Unis)

se consacre à la démocratie et à la liberté, se sont rencontrés dans un Guatemala libre et démocratique. Ils se sont réunis dans un pays où les institutions de la liberté, en quelques années à peine, se sont enracinées, dans un pays qui, il y a peu de temps encore, avait un régime militaire, pâtissait de graves violations des droits de l'homme et subissait les conséquences d'une rébellion marxiste violente et brutale.

Les représentants à l'Assemblée générale de l'OEA ont été accueillis par un président choisi par le peuple guatémaltèque dans une élection libre, juste et énergiquement disputée. Le Président Cerezo, pendant son bref mandat, a déjà fait de grands progrès dans la voie des réformes indispensables. Son gouvernement et lui-même ont oeuvré sans relâche à la création d'un climat de respect des droits de l'homme. Par leur exemple et par leur attachement visible au bien commun, ils se sont acquis l'appui enthousiaste d'un peuple qui, enfin, commence à recueillir les avantages d'un gouvernement représentatif, et cela, non par la force des armes mais par la garantie des droits fondamentaux auxquels tous les hommes ont droit. Le Gouvernement Cerezo a érodé les perspectives de victoire d'une insurrection armée à la solde d'une idéologie totalitaire et étrangère.

Au Guatemala, comme dans d'autres nations d'Amérique centrale, il reste beaucoup à faire. Il faudra bien des années de travail ardu, de stabilité et de sécurité pour permettre aux institutions sur lesquelles la liberté se fonde, de fleurir. Il faut développer davantage encore le processus démocratique et que plus de Guatémaltèques encore acquièrent l'esprit de participation. Les cicatrices laissées par une longue série de régimes arbitraires mettront longtemps à guérir mais le processus a commencé.

Au Guatemala, il y a de l'espoir.

El Salvador, qui a en commun avec le Guatemala un passé de gouvernements militaires et de dénis des droits, traverse une période de transition encore plus difficile. Sous la direction éclairée du Président José Napoléon Duarte, qui, lui-même, a payé cher ses convictions démocratiques, les Salvadoriens se rallient pour créer des bases solides pour la liberté. Les difficultés à surmonter pour parvenir au succès ont été énormes. L'extrême droite a réagi par la violence à la perte de ses privilèges. L'extrême gauche, armée et appuyée par des puissances étrangères, a essayé de raviver ses espoirs évanescents et sa prééminence perdue en recourant à la terreur. Le tremblement de terre qui a eu lieu récemment, outre les lourdes pertes humaines qu'il a coûtées, a détruit une grande partie des acquis

M. Tribble (Etats-Unis)

économiques si laborieusement accumulés et a présenté au Gouvernement une gageure de plus. Le courage et l'esprit de responsabilité dont le pays a fait preuve lors de cette dernière tragédie montrent bien la détermination de la nouvelle démocratie d'El Salvador de survivre et de prévaloir.

En El Salvador, il y a de l'espoir.

M. Tribble (Etats-Unis)

Par opposition, le Honduras a suivi une route beaucoup plus tranquille pour parvenir à la démocratie. Le transfert de pouvoir qui s'est effectué cette année d'un gouvernement librement élu à un autre, élu non moins librement, est un jalon dans l'histoire de ce pays. Les Honduriens, sous la direction éclairée du Président José Azcona, cueillent le fruit de la liberté et manifestent l'exubérance et l'enthousiasme qui sont la marque des sociétés libres. Aujourd'hui, au Honduras, il y a une large représentation à l'Assemblée législative, une prolifération d'organisations politiques, un secteur privé vigoureux et la pleine liberté d'expression, illustrée par une presse critique, un journalisme d'enquête. En dépit de ses problèmes économiques, le Honduras, comme le Costa Rica, fait preuve d'une grande générosité à l'égard de ses voisins moins bien lotis, accueillant des dizaines de milliers de réfugiés.

La vigueur avec laquelle les Honduriens ont exercé leur nouveau droit est la preuve irréfutable de ce que la démocratie n'est pas un simple phénomène passager, mais le reflet de la volonté d'un peuple.

Au Honduras, règne l'espoir.

J'en viens maintenant au Nicaragua, pays triste et amer, où la promesse de la liberté n'a pas été tenue. Les aspirations qui ont donné naissance à une révolution démocratique en 1979 - aspirations qui souvent semblent perdues dans la mémoire du monde extérieur - vibrent encore dans le cœur des Nicaraguayens, ne serait-ce qu'en souvenir poignant de ce qui aurait pu être. Ceux qui jouissent de la liberté bénie peuvent imaginer la détresse de ce peuple courageux qui a engagé une guerre de libération coûteuse pour mieux sombrer dans une tyrannie difficilement concevable, même aux pires moments de l'ancien régime. Quelle ironie tragique que ce pays, devenu le symbole d'une volonté de liberté, qui voit ses voisins se retirer en emportant le prix qui lui a été refusé.

Voilà le côté triste de l'histoire du Nicaragua. Mais nous pouvons tous nous réjouir de ce que le Nicaragua n'a pas encore perdu pour la communauté des nations libres. Face à un effort massif et hautement organisé d'imposer un système totalitaire, guidé et financé par les maîtres de l'oppression, les forces démocratiques du Nicaragua ont engagé une lutte courageuse pour justifier les sacrifices de cette révolution. Une opposition civile continue de parler dans l'intérêt des droits des Nicaraguayens, en dépit des menaces, des arrestations, des emprisonnements et des assassinats. Une résistance armée de près de 20 000 hommes et femmes, qui ont voué leur vie à l'idéal de la liberté, fonde son espoir de

M. Tribble (Etats-Unis)

libération du pays sur la conscience de ceux qui, pour protéger la sécurité de leur propre monde libre, ont vu le rêve devenir cauchemar. Ces Nicaraguayens font une déclaration qui a déjà été faite par leurs voisins. Eux aussi essaient de prendre le train de la démocratie qui traverse le reste de l'Amérique latine. Ils seront libres. Ils seront un jour les maîtres de leur propre destin.

Oui, même au Nicaragua, il y a de l'espoir. Le peuple d'Amérique centrale a élevé la voix pour défendre la liberté. Nous devons écouter et respecter cette voix. L'honneur de ce remarquable phénomène doit revenir à ceux dont les convictions, le courage et la détermination l'ont rendu possible; à un dirigeant tel que le Président Arias, qui respecte la longue tradition de gouvernements démocratiques dans son pays; à des dirigeants tels que le Président Azcona, le Président Duarte, le Président Cerezo, qui ont permis à la démocratie de passer de la théorie à la réalité. Ce sont les héros qui ont consacré leur vie à des idéaux sur lesquels notre organisation, précisément, est fondée. Ce sont les politiciens qui, souvent au prix de grands risques, ont préservé ou restauré les droits inaliénables de leur peuple. Mon gouvernement est fier d'être à l'avant-garde des nations, représentées dans cette assemblée, qui ont apporté une assistance morale et matérielle aux forces démocratiques d'Amérique centrale, leur permettant de prendre leur place au sein du cercle croissant des nations libres.

L'attachement indéfectible des Etats-Unis au processus de démocratie n'est pas simple rhétorique; il est démontré de façon logique par la fourniture d'une assistance technique et économique significative. Récemment, les Etats-Unis ont donné quelque 900 millions de dollars par an pour venir en aide à l'Amérique centrale. Cette aide, nous l'avons apportée malgré nos graves limitations budgétaires. Le Congrès, dont je suis membre, a prouvé sa détermination de maintenir les niveaux d'assistance à l'Amérique centrale. Nous cherchons à appuyer les efforts des dirigeants démocratiques de la région visant à promouvoir une croissance économique et des réformes structurelles qui garantiront une répartition plus équitable de la richesse dans la population. Notre aide matérielle substantielle est un élément majeur de l'exécution des recommandations de la Commission nationale bipartisane sur l'Amérique centrale pour la promotion de l'opportunité économique, du développement humain, de la démocratie et de la sécurité dans la région.

Le rapport de 1984 de la Commission nationale bipartisane l'a dit clairement : l'essence de l'instabilité en Amérique centrale est l'injustice sociale. Le Gouvernement des Etats-Unis s'est attaché à aider nos amis à surmonter les

M. Tribble (Etats-Unis)

obstacles sur le chemin d'une société libre et juste. Cependant, nous partageons l'avis de démocraties de l'Amérique centrale selon lequel le progrès réalisé par un labeur acharné et les sacrifices est menacé par des forces hostiles qui cherchent à saper le consensus démocratique croissant. Nous partageons la conviction unanime que les acquis de ces dernières années sont trop vulnérables face à une idéologie étrangère qui est répressive chez elle et expansionniste par nature et par dessein. Pour cette raison, les pays démocratiques ont cherché à trouver une solution régionale globale qui garantira la tranquillité à long terme de l'Amérique centrale et les conditions indispensables à la croissance et à la démocratie.

Mon gouvernement appuie cet objectif et son effort de mise en application par les négociations de Contadora. Comme le Secrétaire d'Etat Shultz et d'autres personnalités de l'administration Reagan l'ont déclaré publiquement et à maintes reprises, nous croyons que le document des objectifs de 1983 de Contadora représente un cadre juste, équilibré et global d'un règlement négocié et durable de cette crise régionale. Cependant, nous sommes également d'accord avec nos amis en Amérique centrale qui pensent que toute tentative d'aborder le problème de manière fragmentée - soit bilatéralement soit en traitant uniquement certains éléments du documents des objectifs fermés - est vouée à l'échec. Comme l'a dit M. Arias, Président du Costa Rica : "l'institution dans chaque pays d'un gouvernement authentiquement représentatif et responsable devant le pays est tout aussi vital pour le succès de Contadora que l'établissement de mécanismes de vérification des niveaux de forces militaires et autres engagements conventionnels". Chacune des démocraties de la région peut beaucoup y perdre si la menace qui pèse sur l'Amérique centrale n'est pas dissipée. Il y a un problème régional; il exige une solution régionale, négociée directement par les Etats souverains d'Amérique centrale. Il exige une solution acceptable par les gouvernements intéressés. Il exige une solution qui jouira de l'appui du peuple d'Amérique centrale.

Pour la première fois dans l'histoire de la région de l'Amérique centrale, la majorité des populations ont surmonté leur héritage de misère et de répression et vivent sous des gouvernements démocratiques. Une lutte courageuse est en cours pour garder vivace l'espoir que la seule nation de la région qui ne soit pas si bien lotie dans ce domaine, puisse, un jour, partager cette bénédiction avec ses voisins.

M. Trible (Etats-Unis)

Il reste des problèmes, des défis à relever. La solution, cependant, ne peut être ni la capitulation ni le désespoir. Le Gouvernement des Etats-Unis est fermement résolu à déployer tous les efforts qu'il faudra pour parachever la révolution démocratique qui est en cours en Amérique centrale. Nous croyons qu'il y a de l'espoir en Amérique centrale. Nous croyons qu'il y a des raisons d'être optimiste quant à l'avenir. Nous croyons que, avec l'appui d'autres membres de la communauté démocratique, ceux qui ont rejoint récemment la famille des nations libres réussiront. Nous sommes persuadés que ceux qui luttent encore l'emporteront un jour.

M. SINCLAIR (Guyana) (interprétation de l'anglais) : Quand, en 1982, le Nicaragua a pour la première fois communiqué au Conseil de sécurité les craintes que suscitaient en lui la dégradation de la situation en Amérique centrale et la menace que cette situation représentait et pour l'indépendance et la souveraineté des Etats d'Amérique centrale et pour sa paix et sa sécurité propres, les Etats-Unis l'ont accusé de crier au loup. Depuis quatre ans, nous assistons tous à la détérioration, lentement mais sûrement, de la situation dont le Nicaragua se plaignait en 1982. Quatre années plus tard, le loup est à la clôture sinon à la porte et ses louveteaux montrent leurs griffes et leurs crocs de façon menaçante.

Le Nicaragua, étant leur principale cible, est tout naturellement inquiet, comme le serait n'importe quel petit Etat dans les mêmes circonstances, il pour sa sécurité et son indépendance. Mais le Nicaragua n'est pas le seul à sentir le danger. D'autres en sont conscients : les peuples d'Amérique centrale, les Etats du Groupe de Contadora qui, avec le Groupe d'appui de Lima, travaillent inlassablement pour créer des conditions propices à la paix et à la stabilité en Amérique centrale et pour promouvoir des relations d'amitié et de coopération entre les Etats de la sous-région; mais aussi l'Organisation des Etats américains et le Mouvement des pays non alignés, dont les chefs d'Etat ou de gouvernement réunis à Harare en août de cette année ont estimé que la situation en Amérique centrale constituait l'un des principaux foyers de tension internationale. L'Assemblée générale en est consciente. Le monde entier est préoccupé par la détérioration de la situation en Amérique centrale et le monde entier sait quelles attitudes, politiques et pratiques sont à l'origine de cette détérioration.

Chose étrange, en dépit de cette évolution adverse dans la région, on ne fait que parler de paix. Le mot "paix" dans le contexte centraméricain ne semble pas avoir la même signification pour les différents intérêts en jeu. Certains clament bien haut leur souhait de voir régner la paix dans la région alors qu'en son nom ils organisent les dissidents en armées, les entraînent, les financent, les arment, leur trouvent de jolis noms et les envoient violer la souveraineté et l'intégrité territoriale du Nicaragua, tuer, déstabiliser et renverser. Et ils appellent cela oeuvrer pour la paix!

Pendant ce temps là, se sentant menacé par l'activité des contras bien organisés, le Nicaragua renforce sa capacité de défense, comme le ferait n'importe quel Etat ainsi menacé. Après quoi, on nous dit que les Nicaraguayens disposent de davantage d'armes qu'ils n'en ont besoin pour leur défense et qu'en conséquence ils

M. Sinclair (Guyana)

doivent s'apprêter à attaquer leurs voisins. On donne donc davantage d'armes aux contras et la spirale s'allonge.

La paix est la paix. Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous disons, mais ce que nous faisons. Encourager les activités des contras est incompatible avec la recherche de la paix en Amérique centrale. L'armée des contras porte atteinte au sentiment nationaliste du Nicaragua dont elle menace l'indépendance et la souveraineté. C'est donc à la fois un symbole et un instrument d'instabilité et d'insécurité en Amérique centrale.

La paix véritable, la paix à laquelle aspirent les peuples d'Amérique centrale, est une paix qui permettrait aux Nicaraguayens et à tous les peuples des autres Etats de la sous-région de vivre à l'abri de la menace d'intervention ou d'ingérence dans leurs affaires intérieures, d'organiser leurs propres affaires intérieures conformément à leurs propres besoins et à leurs propres intérêts, d'entretenir des relations harmonieuses de coopération active, amicale et fructueuse.

L'animosité que l'on encourage entre les Etats d'Amérique centrale et l'accent mis sur le militarisme introduit dans la façon d'aborder la solution des problèmes de la région n'ont pas leur place dans l'évolution politique de cette partie du monde. Comme le représentant du Mexique l'a dit hier, l'histoire de l'Amérique centrale - à l'instar d'autres parties de l'Amérique du Sud - est ponctuée de conflits bilatéraux, de différends territoriaux, d'actes de déstabilisation, d'intervention et d'ingérence étrangères. Mais ce n'est pas tout. Dans sa déclaration devant l'Assemblée le 6 octobre dernier, le Ministre des affaires étrangères du Guyana a attiré l'attention sur ce qu'il a appelé :

"la volonté politique [des pays d'Amérique latine et des Caraïbes] de travailler collectivement à la solution de leurs multiples problèmes, de même qu'à la protection et à la promotion de leurs intérêts politiques et économiques.

Fidèles à cette attitude, les gouvernements et les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes souhaitent des solutions négociées aux problèmes politiques de l'Amérique centrale. Par conséquent, ils ont fermement appuyé le processus de Contadora, qui a pour but de trouver une solution régionale à un problème régional." (A/41/PV.25, p. 21)

L'Amérique centrale a évolué depuis l'époque où la région servait d'arrière-cour ou de terrain de jeux à des puissances extérieures. Nos innombrables institutions de coopération et d'intégration, tant régionales que

M. Sinclair (Guyana)

sous-régionales, y compris, plus récemment, le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui de Lima, sont autant de manifestations de la dignité, du respect de soi, de l'indépendance et de la maturité des Etats de la région. Elles sont aussi la preuve de notre détermination et de notre aptitude à trouver des solutions aux problèmes qui touchent notre région. Malheureusement, cette coopération et cette intégration ne sont pas du goût de tout le monde, en particulier de ceux qui, ayant un enjeu dans la région, souhaitent des solutions qui servent leurs intérêts.

Quiconque se livre à une analyse sérieuse de la situation en Amérique centrale ne peut nier que les Etats-Unis d'Amérique, en tant que puissance régionale, ont un enjeu vital dans la région et que, de ce fait, il doit être tenu compte de leurs intérêts dans la façon d'aborder la solution des problèmes de la sous-région.

Mais il y a une manière constructive d'assurer que ces intérêts sont pris en compte et de les harmoniser avec ceux des Etats de la région : par le dialogue. Et c'est précisément à quoi sert Contadora. Quand il y a dialogue, les chances de se comprendre et de coopérer pacifiquement sont plus grandes. Quand il n'y a pas de communication, non seulement de telles occasions sont perdues, mais les risques de tension se multiplient rapidement. Voilà pourquoi ma délégation regrette tellement que les pourparlers de Manzanillo entre les Etats-Unis et le Nicaragua aient été interrompus. Nous espérons sincèrement que les Etats-Unis jugeront rapidement opportun de renouer ce dialogue.

De même, le Guyana estime nécessaire de relancer le processus de Contadora. Le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui de Lima ont beaucoup contribué à jeter les bases d'un règlement pacifique d'ensemble. Nous lançons un appel pour que, à l'intérieur de la région comme à l'extérieur, on appuie sans équivoque la poursuite du processus de Contadora. En lançant cet appel, ma délégation est parfaitement consciente du fossé qui sépare les différentes parties au dialogue que s'attache à promouvoir le processus de Contadora. Comme toute entreprise de ce genre, celle-ci non plus ne sera pas aisée. Mais les divergences de vues bien naturelles ne doivent pas nous faire oublier l'objectif suprême : la paix, la stabilité et la coopération en Amérique latine. Nous ne pouvons tous qu'y gagner et c'est pourquoi Contadora doit réussir.

Le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui de Lima font véritablement oeuvre de paix et ceux qui cherchent à déjouer leurs efforts font oeuvre maléfique. De plus, ce travail s'inspire de la Charte de l'Organisation et d'un certain nombre d'instruments sacro-saints élaborés au fil des années par l'Assemblée pour régir les relations entre Etats. Je pense en particulier à la Déclaration relative aux

M. Sinclair (Guyana)

principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies, à la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale et à la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté. Cette oeuvre de paix a ses racines profondes dans le désir inébranlable des peuples de la région de mettre en vigueur ces principes et d'en faire une force dynamique, d'une part dans les relations entre nos Etats et, d'autre part, dans les relations entre nos Etats et les puissances extérieures.

M. Sinclair (Guyana)

Lorsqu'on ne tient pas compte de ces principes dans les relations entre Etats, des conséquences fâcheuses s'ensuivent inévitablement. Si on les avait respectés depuis 1982, comme le Nicaragua et les autres Etats de la communauté internationale l'avaient demandé instamment, ce débat ne serait pas nécessaire aujourd'hui. Les milliers de vies perdues dans les tentatives de déstabilisation du Nicaragua et dans les efforts qu'il a faits pour s'en défendre auraient pu être épargnées. Il est encore possible de renoncer à la violence, qui ne débouche que sur la mort et l'insécurité. Il est vital, pour le Guyana, petit pays de la région, que la situation évolue dans ce sens. Ma délégation espère que les préoccupations qui ont été largement exprimées au cours de ce débat inciteront au retour à la sagesse et au respect du droit et de l'ordre en Amérique centrale.

M. ALZAMORA (Pérou) (interprétation de l'espagnol) : Les pays en développement ici représentés, qui constituent plus des quatre cinquièmes des Etats Membres de notre Organisation, ont avant tout la responsabilité de défendre leur indépendance et leur souveraineté, c'est-à-dire de se défendre contre l'intervention étrangère. Notre histoire, en tant que Latino-Américains, est aussi, depuis notre accession à l'indépendance, une lutte permanente contre l'intervention. L'aboutissement de cet effort s'est concrétisé dans la Charte de San Francisco, qui consacre le principe de la non-intervention et en fait l'une des garanties fondamentales de la coexistence civilisée, que nous devons tous, puissants et faibles, respecter. Le même processus de construction institutionnelle des relations interaméricaines s'articule autour de l'acceptation et de la reconnaissance de ce principe. Ainsi, le système interaméricain est valable lorsque la prémisse fondamentale de la non-intervention est respectée, mais entre en crise lorsqu'elle est transgressée. Car le principe de la non-intervention, inhérent non seulement aux traités et aux conventions mais aussi à l'esprit et au sang des Latino-Américains, se transmet inexorablement de génération en génération et demeure la condition première de notre identité même.

Ainsi, lorsqu'on adopte des mesures interventionnistes, on ne doit pas oublier qu'elles provoqueront des réactions dans la région et influenceront sur la conduite politique des peuples latino-américains et sur l'avenir des relations entre le Sud et le Nord de l'hémisphère. Si l'on est incapable de mesurer convenablement ces effets, on ne pourra pas non plus évaluer avec précision les conséquences néfastes de ce qui revient au fond à une utilisation, en marge du droit, du pouvoir pour le pouvoir.

M. Alzamora (Pérou)

Il faut, pour cela, tenir compte de deux éléments fondamentaux. Il s'agit, en premier lieu, de la vocation d'autonomie de l'Amérique latine, de sa détermination à régler, de manière pacifique, ses propres problèmes sans ingérences étrangères et, partant, de l'importance de Contadora qui permet à l'Amérique latine de réaffirmer sa volonté de choisir, elle-même, son propre destin.

Il s'agit, en deuxième lieu, de nos liens spéciaux avec l'Amérique centrale, car l'Amérique centrale est une partie vitale de l'organisme latino-américain. Notre histoire est une seule histoire, dont les protagonistes sont des héros communs qui, sans distinction de nationalité, ont combattu en frères pour la liberté de tous nos peuples et qui, aux heures de l'adversité, ont trouvé, dans chacun de nos pays, la chaleur généreuse de leur propre foyer. Les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes partagent intimement les espoirs et les souffrances des peuples de l'Amérique centrale, car nous avons le même passé de luttes pour la souveraineté, un passé où l'intervention a eu lieu généralement en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

C'est ainsi que ceux qui veulent que le Nord et le Sud de l'hémisphère entretiennent des relations positives et dignes se doivent de dire franchement ce que nous pensons tous : il faut lancer un cri d'alarme lorsque les bases mêmes de nos relations sont en danger; il faut exhorter à la réflexion commune lorsque le sentiment d'omnipotence invite à l'arbitraire ou à l'erreur, lorsque le droit - qui est notre garantie à tous - cède le pas à la force, qui n'est, à long terme, pour certains, qu'une fausse sécurité.

Nous avons de nombreuses valeurs communes dans cet hémisphère : un attachement commun à la liberté, une même vocation de démocratie et d'égalité, une même vision généreuse de l'avenir de l'humanité, mais les notions de sécurité pour une grande puissance et pour les autres Etats de la région s'incrinvent dans des perspectives distinctes et obéissent à une vision du passé et de l'avenir qui est différente; par conséquent, parfois elles se rejoignent et parfois elle s'opposent.

Nous respectons ces divergences, mais nous ne pouvons pas accepter que ces valeurs que nous partageons, ces principes sur lesquels - en dépit de l'asymétrie du pouvoir - nous avons édifié notre coexistence dans l'hémisphère, soient subordonnés - voire sacrifiés - à une conception de la sécurité qui porte atteinte à la nôtre.

Et, plus que tout, nous ne pouvons, en aucun cas, accepter l'élimination du principe de la non-intervention car, pour l'Amérique latine, c'est le soutien immédiat et la condition première de notre souveraineté et de notre paix. Cette

M. Alzamora (Pérou)

paix est aujourd'hui menacée par l'intervention en Amérique centrale, et l'explosion que celle-ci est appelée à y provoquer non seulement menace la paix et la sécurité internationales, mais risque de provoquer de graves tensions et conflits sur tout le continent.

Voilà pourquoi, parlant au nom de 250 millions de Latino-Américains, les ministres des affaires étrangères de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Mexique, du Panama, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela ont averti tous les Etats de la communauté internationale, dans leur déclaration commune faite il y a un mois et demi à New York, que le risque de guerre était de plus en plus grand en Amérique centrale et les ont invités à prendre d'urgence une part active à leurs efforts en vue d'éviter la guerre et de préserver la paix, en leur précisant que la paix en Amérique centrale est leur propre paix.

Jour après jour, nous, Latino-Américains, disons au monde - et nous nous devons de le répéter ici - que nous ne voulons pas qu'on nous impose une guerre et qu'on déclenche un conflit artificiel dans la région; nous ne voulons pas que l'on arme et que l'on entraîne des Latino-Américains pour tuer d'autres Latino-Américains; que l'on utilise des territoires latino-américains pour attaquer d'autres pays latino-américains; que l'on sabote les efforts latino-américains pour obtenir une entente pacifique entre Latino-Américains; que l'on divise et que l'on oppose des Latino-Américains pour détruire l'unité latino-américaine; que l'on porte atteinte aux peuples latino-américains en les entraînant par la force dans une aventure belliciste que tous ces peuples - frères par le sang et par l'histoire - veulent à tout prix éviter.

M. Alzamora (Pérou)

On est amené à se demander : Cela est-il si difficile à comprendre? Est-il si difficile de comprendre que tout acte d'intervention en Amérique latine est un affront à la dignité des Latino-Américains? Que tout acte d'intervention en Amérique latine rouvre de vieilles blessures et ravive des douleurs et des humiliations communes? Est-ce si difficile de comprendre que cette intervention radicalise inutilement le processus politique en Amérique latine et compromet l'avenir de la démocratie dans toute la région? Que cette politique d'intervention amène des vents menaçants et crée un danger infiniment plus grand que celui que l'on dit s'efforcer de prévenir? Est-ce si difficile de comprendre que cette intervention tend à légitimer d'autres interventions en Amérique latine et crée de nouveaux problèmes de sécurité pour nos peuples? Que cette politique d'intervention empoisonne les relations de l'hémisphère et détruit l'avenir de la coexistence interaméricaine? Est-ce si difficile de comprendre ces considérations élémentaires de la réalité politique internationale? Est-il si facile d'oublier l'histoire?

Il est néanmoins évident que le problème centraméricain ne pourra se régler uniquement par la cessation de l'intervention étrangère, mais qu'il exige que l'on poursuive et approfondisse le processus de négociation de Contadora, de façon à garantir à toutes les parties directement concernées sécurité et confiance ainsi que l'exercice du droit de chacun de choisir sa propre voie en respectant le droit des autres à faire de même, à leur permettre d'accéder à la liberté, à la démocratie et à la justice sociale - à ouvrir la voie à l'unité nationale et à la fraternité régionale. Mais rien de tout cela ne peut s'obtenir de façon authentique et durable sous la pression de l'intervention ou de l'agression étrangères, car ces pratiques n'ont aucun sens ni substance si elles visent à se substituer à l'indépendance et à la souveraineté. C'est également l'opinion que les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui ont exprimée clairement et fermement dans leur déclaration du 1er octobre 1986 :

"[L'Amérique latine] ne veut pas qu'au nom de la sécurité ou de la démocratie, on sacrifie les principes de la liberté et de la non-intervention."

(A/41/662, p. 3)

Il y a quelques jours à peine, l'Assemblée générale, à une vaste majorité, a adopté des résolutions exigeant la cessation d'autres interventions, le retrait des troupes d'occupation et le respect de l'autodétermination dans d'autres régions du monde. Les Latino-Américains seraient-ils tenus de le faire forcément a posteriori?

M. Alzamora (Pérou)

Ne serions-nous pas capables d'arrêter à temps l'intervention ou l'agression? Les Nations Unies seraient-elles totalement incapables de défendre la paix, l'ordre juridique international et les garanties élémentaires de sécurité pour les pays petits et moyens? Nous ne le croyons pas, et c'est pourquoi le vote auquel nous sommes sur le point de procéder au sujet du projet de résolution dont l'Assemblée est saisie est un vote en faveur des droits et des garanties de tous les pays ici représentés, indépendamment de toute considération régionale ou idéologique, comme cela a été également le cas pour les autres projets de résolution de ces derniers jours, où nous avons réaffirmé notre attachement quasi unanime aux principes de la non-intervention et de l'autodétermination.

La question centraméricaine revêt donc une portée et une signification universelles du fait qu'elle met en jeu, comme dans le cas d'autres crises régionales, des principes et des valeurs fondamentaux de coexistence internationale particulièrement chers à tous les peuples en développement.

L'Amérique latine a toujours su trouver ses propres moyens de répondre à ses problèmes pacifiquement et par la négociation lorsque son autonomie et sa liberté étaient respectées.

Les ministres des relations extérieures des huit pays du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui réclament à nouveau cette autonomie et cette liberté et ils l'ont dit dans leur déclaration :

"En tant que Latino-Américains, nous demandons un délai pour pouvoir agir, un délai pour proposer aux uns et aux autres un règlement pacifique, juste et durable." (ibid.)

Dans la résolution que l'Organisation des Etats américains (OEA) a adoptée il y a quelques jours à Guatemala, tous les pays latino-américains et des Caraïbes ont, comme ils l'ont fait lors de la réunion, à Lima, du Système économique latino-américain (SELA), réaffirmé leur soutien aux pays du Groupe de Contadora et de son groupe d'appui et les ont instamment priés de poursuivre leurs efforts en un mouvement unanime en faveur de la paix et de la négociation et contre l'intervention et la guerre.

Il appartient à présent à la communauté internationale représentée ici de mobiliser toutes ses capacités opérationnelles pour maintenir la paix et de veiller à préserver les principes de la Charte de même que la dignité et l'intégrité de nos peuples contre toute nouvelle intervention.

En cette heure extrêmement grave pour l'Amérique latine et pour la paix du monde, ceux d'entre nous qui appuient le processus de Contadora désirent réaffirmer

M. Alzamora (Pérou)

leur vocation de concorde et leur bonne volonté à l'égard de toutes les parties au conflit. Nous nous déclarons à nouveau décidés à éviter à nos peuples les convulsions et la violence qui accompagneraient inévitablement toute solution armée.

Nous réaffirmons également la nécessité de trouver d'urgence un règlement politique négocié, réaliste et juste, qui garantisse à tous les peuples d'Amérique centrale le respect du droit à la paix et à la sécurité et qui, dans le cadre plus large de la solidarité latino-américaine, cimenterait l'unité nationale et la fraternité régionale entre tous les Centraméricains.

M. CESAR (Tchécoslovaquie) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale des Nations Unies a récemment délibéré en plénière sur l'Année internationale de la paix, dont la célébration a clairement démontré que la communauté internationale souhaite adopter des mesures concrètes pour garantir le développement pacifique de l'humanité.

L'Amérique centrale demeure l'un des dangereux foyers de tension existant dans le monde. Des civils sans défense, des femmes et des enfants continuent d'y mourir. Les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et les normes du droit international continuent d'être foulés aux pieds sans scrupules. S'efforçant de restaurer sa domination sur l'hémisphère occidental, le Gouvernement des Etats-Unis poursuit actuellement une politique qui n'est autre chose que l'application de la vieille politique de l'impérialisme américain, dont le but est de s'assurer l'hégémonie et d'étouffer jusqu'à la plus petite manifestation de la lutte de libération nationale des peuples de cette région.

On assiste à un recours toujours plus fréquent à l'emploi de la force et à une tendance à rechercher pour les problèmes de l'Amérique centrale une solution fondée sur le pouvoir, en refusant de comprendre le simple fait que l'escalade du conflit provoqué en Amérique centrale a un effet déstabilisateur très grave, non seulement sur l'Amérique latine mais aussi sur le monde en général.

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

Washington refuse obstinément de comprendre que la déstabilisation politique de la région n'est rien d'autre que la conséquence de la faim, de la pauvreté et des souffrances endurées depuis des siècles, des inégalités dans les relations commerciales et politiques entre Etats capitalistes avancés et pays en développement. La tournure que prend aujourd'hui la situation au Nicaragua nous préoccupe vivement. Outre l'allocation d'une somme de 100 millions de dollars approuvée officiellement aux contre-révolutionnaires nicaraguayens, des centaines de millions supplémentaires ont été secrètement versés à des bandes de mercenaires afin de déstabiliser la situation politique au Nicaragua, de perturber le plus possible l'économie de ce pays et d'affaiblir les forces armées sandinistes. Des politiciens n'ont cessé de nous mettre en garde contre le danger qu'une intervention militaire directe ferait peser.

Prétextant la nécessité de défendre ses intérêts nationaux et invoquant des arguments absurdes quant au prétendu danger que représenterait une nation indépendante de 3 millions d'habitants comme le Nicaragua pour la sécurité des Etats-Unis, ces derniers intensifient leur pression militaire, économique et politique sur les Etats d'Amérique centrale, en particulier la République du Nicaragua. C'est pourquoi, ce pays d'Amérique centrale, qui a subi pendant des décennies la dictature de l'un des tyrans les plus cruels de l'histoire - Somoza - continue de souffrir. Les contingents de forces armées américaines dans la région de l'Amérique centrale sont sans cesse renforcés; les bases militaires actuelles sont agrandies et de nouvelles sont en construction. Le Honduras est le théâtre d'exercices militaires incessants auxquels participent les Etats-Unis. Cette démonstration de force a pour but d'intimider les pays d'Amérique centrale et de les contraindre à une obéissance aveugle. Ce qu'on a appelé l'agression armée réussie contre le Nicaragua est l'illustration de la détermination de supprimer par la force militaire tout germe de libre expression de la volonté souveraine des peuples de la région.

Il y a moins d'une demi-heure, nous avons entendu la déclaration du représentant des Etats-Unis, qui a confirmé le fait que les Etats-Unis entendent poursuivre la politique qu'ils ont menée jusqu'ici dans les pays d'Amérique centrale, une politique qui a été condamnée à plusieurs reprises dans différentes enceintes, y compris, ici même, par la communauté internationale. Nous estimons

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

qu'il sied mal aux Etats-Unis de donner des leçons de démocratie et de liberté. Seul le peuple nicaraguayen, sous la direction du gouvernement sandiniste, a le droit de décider de la façon dont il souhaite gérer ses propres affaires et de la voie qui le conduira vers un avenir meilleur et plus heureux.

Il existe un contraste surprenant entre la position des Etats-Unis et l'approche constructive adoptée par le gouvernement sandiniste du Nicaragua, qui s'efforce de maintenir un dialogue fécond entre les pays intéressés en vue de parvenir à un règlement juste et pacifique de la situation dans la région. L'intérêt manifesté par le Nicaragua à la reprise de négociations directes avec les Etats-Unis, et sa détermination d'accepter les documents élaborés et proposés par le Groupe de Contadora, en sont l'illustration.

La République du Nicaragua a participé activement aux efforts de paix et a proposé un certain nombre d'initiatives susceptibles de déboucher sur un consensus généralement acceptable. Elle a également adopté une attitude positive à l'égard des propositions avancées par d'autres pays d'Amérique centrale, se montrant disposée à accepter des modifications éventuelles des documents fondamentaux de Contadora et à faire un certain nombre de concessions, à condition que cesse l'agression armée et qu'il n'y ait pas ingérence dans ses affaires internes souveraines. Il est évident - et les événements ne nous ont jusqu'à présent pas démentis - qu'aucune initiative de paix au Nicaragua n'a de chances d'aboutir tant que le Gouvernement américain, qui cherche à l'évidence à renverser le gouvernement sandiniste légitime, n'aura pas changé d'attitude. Toutes tentatives faites pour nuire à la compréhension entre les peuples fraternels des pays d'Amérique centrale, qu'unissent des liens historiques, culturels, ethniques et autres ne peuvent permettre d'aboutir à un règlement juste et pacifique.

La République socialiste de Tchécoslovaquie, à l'instar d'autres pays socialistes, a tout fait pour créer des conditions propices au maintien de la paix dans le monde, en préconisant le renforcement du rôle et de la responsabilité des Nations Unies pour atteindre ce noble objectif. Nous condamnons par conséquent la non-application de l'arrêt de la Cour internationale de Justice de La Haye, qui exige l'adoption de mesures efficaces afin de mettre un terme à la guerre non déclarée menée contre le régime sandiniste au Nicaragua. Nous apprécions à sa juste valeur la politique étrangère pacifique et constructive du Gouvernement nicaraguayen, qui cherche à promouvoir la compréhension entre les nations de la région et à résoudre les problèmes actuels par la négociation, sur la base du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, d'égalité et de

M. Cesar (Tchécoslovaquie)

coopération. Les résultats des élections nous ont très largement convaincus du très grand soutien populaire dont jouit la politique des dirigeants sandinistes au Nicaragua, qui visent à remettre le pays sur pied, à renforcer son unité nationale et son indépendance politique et économique et à parvenir à un règlement politique plus équitable en Amérique centrale. Nous saisissons pleinement la portée des mesures que le gouvernement sandiniste a été contraint d'adopter du fait de l'escalade de l'agression contre la politique intérieure du Nicaragua, afin de garantir la sécurité du pays et sa capacité de défense. Nous apprécions les efforts de paix déployés par les pays du Groupe de Contadora et par le Groupe de Lima. Nous appuierons les activités du Groupe de Contadora et veillerons à renforcer l'appui que lui fournissent les Nations Unies. La Tchécoslovaquie continuera, dans la mesure de ses possibilités, d'apporter un encouragement et une assistance politique, économique et matérielle à la République du Nicaragua afin qu'il puisse réaliser les nobles objectifs de la révolution sandiniste, parvenir à la pleine indépendance politique et économique et éliminer les conséquences de la guerre non déclarée dont il est victime. Nous exigeons la cessation du financement des bandes contre-révolutionnaires, la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays de la région et le respect de leur souveraineté. Nous sommes convaincus que seule l'application de mesures à cet effet créera les conditions préalables à une solution pacifique et généralement acceptable de la crise en Amérique centrale.

M. FERM (Suède) (interprétation de l'anglais) : La crise en Amérique centrale s'est sérieusement aggravée au cours de l'année écoulée. La situation est un sujet de grave préoccupation pour le Gouvernement suédois. Les tensions et les conflits se sont développés, les forces militaires ont augmenté ainsi que l'ingérence extérieure. Les violations des principes fondamentaux du droit international, tels que le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, se sont multipliées. La décision prise par les Etats-Unis d'accroître son aide aux contras a été un élément important dans cette nouvelle et sérieuse phase de dimensions menaçantes.

Les conflits en Amérique centrale plongent leurs racines dans les injustices économiques, sociales et politiques, vieilles de plusieurs années. C'est à ces causes sous-jacentes des conflits qu'il convient de s'attaquer. Le Gouvernement suédois a souligné dès le début que ceci ne peut être fait que si les conflits sont réglés par des moyens politiques et pacifiques. Les pressions militaires de l'extérieur s'opposent non seulement aux efforts de paix mais également au processus de démocratisation et aux réformes sociales et économiques.

Dans son rapport sur l'Amérique centrale, en date du 12 juillet de cette année, le Secrétaire général des Nations Unies mentionne six éléments sur lesquels une solution globale devrait être fondée.

Le Gouvernement suédois appuie fermement et pleinement l'idée selon laquelle ces éléments constituent les conditions préalables fondamentales à l'établissement d'une paix durable dans la région. Si ces éléments étaient mis en oeuvre pleinement et simultanément, cela permettrait de briser de façon décisive le cercle vicieux dans lequel a tourné l'Amérique latine au cours de ces derniers mois, c'est-à-dire - selon les termes employés par le Secrétaire général -

"l'aggravation continuelle de la crise en Amérique centrale, qui a acquis progressivement un caractère idéologique et, de ce fait, est intégrée au conflit Est-Ouest, d'où menace de conflit généralisé dans la région."

(A/40/1136, p. 4, par. 11)

Le sérieux de la situation a été encore souligné par le Groupe Contadora dans ses récentes déclarations. La communauté internationale doit répondre à ces signes alarmants en intensifiant son appui aux efforts de paix de Contadora.

Les pays de Contadora accordent maintenant une attention particulière aux conditions principales qui déterminent le climat politique dans la région et aux obstacles qui s'opposent à une solution pacifique. C'est là une tâche extrêmement

M. Ferm (Suède)

importante qui devrait être considérée comme une adaptation nécessaire aux circonstances partiellement nouvelles et, malheureusement, aggravées de la situation actuelle. Nous sommes pleinement convaincus que les efforts infatigables et innovateurs de Contadora vers un règlement négocié se poursuivront.

Notre appui constant et ferme au processus de Contadora est fondé en premier lieu sur notre conviction qu'il n'existe pas d'alternative réaliste à cet effort latino-américain pour établir la paix. Le processus de Contadora est fondé sur les principes du droit international, c'est-à-dire, l'intégrité territoriale, la souveraineté nationale, le non-recours à la force, qui sont tous également d'une importance primordiale pour la Suède. En outre, les autres principes fondamentaux de Contadora - le désarmement, la promotion des droits de l'homme et la coopération économique - sont aussi des éléments primordiaux de la politique étrangère suédoise. La Suède est prête à étudier dans un esprit positif les propositions relatives à la manière dont les pays européens pourraient prendre une part plus active à cette tâche*.

A maintes reprises, le Gouvernement suédois a rejeté toutes mesures de sanctions économiques et de soutien à des groupes armés en violation du droit international, afin de renverser un gouvernement légitime. De telles mesures représentent maintenant un obstacle sérieux au travail de paix de Contadora. Le Gouvernement suédois a appuyé la résolution 562 (1985) du Conseil de sécurité, en date du 10 mai 1985, et s'est opposé à la décision des Etats-Unis d'imposer des sanctions économiques au Nicaragua.

La Cour internationale de Justice, dans son arrêt du 27 juin 1986, a conclu que les Etats-Unis, dans ses relations avec le Nicaragua, avaient agi au mépris des principes de non-ingérence du droit international. Cette décision de la Cour était fondée sur la constatation que les Etats-Unis avaient entraîné, armé, financé, alimenté les forces des contras et avaient de ce fait encouragé et soutenu les activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre celui-ci. En outre, la Cour a constaté qu'en posant des mines dans les eaux territoriales du Nicaragua, les Etats-Unis avaient agi en violation de l'obligation internationale fondamentale de n'avoir pas recours à la force contre un autre Etat.

* M. Ngirumpaise (Rwanda), Vice-Président, assume la présidence.

M. Ferm (Suède)

Il convient également de noter dans ce contexte que la Cour a rejeté la justification de légitime défense collective avancée par les Etats-Unis. La Cour a relevé que la légitime défense, qu'elle soit individuelle ou collective, ne peut être exercée qu'en réponse à une attaque armée. A l'unanimité, la Cour a invité les deux parties à rechercher une solution à leurs différends par des moyens pacifiques, conformément au droit international.

L'arrêt de la Cour internationale de Justice représente l'opinion juridique internationale la plus élevée sur cette question. La Suède croit fermement en la Cour internationale de Justice et lui apporte son appui. En conséquence, la Suède a accepté la juridiction obligatoire de la Cour. L'arrêt de la Cour contre les Etats-Unis pour l'aide qu'ils apportent aux groupes de contras est donc d'une grande importance pour nous. Outre sa valeur normative importante pour le présent et pour l'avenir, la Cour permet à la communauté internationale de porter un jugement objectif sur une question qui est maintenant estompée par des considérations idéologiques et des critères militaires.

La Suède souscrit à l'appel international adressé aux Etats-Unis de se conformer pleinement au jugement de la Cour et de mettre fin immédiatement à l'appui qu'ils apportent aux contras et à leur entraînement. En outre, nous réitérons notre appel aux Etats-Unis pour qu'ils apportent leur appui inconditionnel et actif au processus de Contadora et pour qu'ils agissent dans cet esprit.

J'ai déjà souligné la dimension économique et sociale de la crise en Amérique centrale. Par exemple, le revenu réel per capita a diminué de façon draconienne dans la région. La répartition du revenu dans la plupart des pays est devenue encore plus inégale. L'assistance internationale sur une large échelle est nécessaire pour la région, afin d'appuyer ses efforts en vue de surmonter la crise économique et sociale actuelle et de changer les structures socio-économiques qui sont souvent injustes.

Dans différentes parties de la région, on a pu constater une suppression sévère des droits de l'homme civils et politiques. Le besoin se fait alarmant d'une aide humanitaire immédiate, notamment en raison du grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées en Amérique centrale. L'assistance humanitaire est également un instrument important de promotion de la démocratie et du respect des droits de l'homme. C'est dans cet esprit que mon gouvernement se félicite de l'attention accordée par le Secrétaire général des Nations Unies à cet aspect de la

M. Ferm (Suède)

crise en Amérique centrale. La Suède est prête à continuer de jouer son rôle dans ce contexte.

Dans la situation généralement attristante en Amérique centrale, on peut voir, cependant, quelques éléments positifs. Il y a eu des élections cette année au Honduras, au Guatemala et de nouveau à Costa Rica. Les cinq Présidents d'Amérique centrale ont décidé de mettre sur pied un parlement centraméricain composé de membres librement élus au suffrage universel direct. Un projet de constitution est en préparation au Nicaragua. Le Gouvernement suédois se félicite de cette évolution démocratique et l'encourage.

Le Gouvernement suédois a également accueilli avec satisfaction l'élection d'un gouvernement civil constitutionnel au Guatemala. Ses ambitions louables dans le domaine des droits de l'homme et sa politique de neutralité active constituent, à notre avis, des éléments importants d'une évolution positive dans la région.

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, l'appui à des forces armées irrégulières est en totale contradiction avec les principes fondamentaux du droit international et est néfaste aux efforts de paix dans la région. Par conséquent, mon gouvernement croit que l'intention déclarée du Costa Rica, ainsi que l'a précisé son nouveau Président, de ne pas permettre que son territoire soit utilisé par des groupes de contras, est conforme au processus de paix de Contadora.

Il est évident qu'une telle politique, si elle était suivie par d'autres pays dans la région, contribuerait de façon décisive au processus de paix et à la diminution des tensions bilatérales.

M. Fern (Suède)

Mon gouvernement accorde une grande importance à l'attachement du Nicaragua à la démocratie, à un système politique pluraliste et au non-alignement. Le Nicaragua devrait être aidé et encouragé à atteindre ces objectifs fondamentaux. Les pressions militaires et économiques ne feront que compromettre cette évolution.

Le Gouvernement suédois a déploré la décision prise par le Nicaragua de réimposer l'état d'urgence et de prendre de nouvelles mesures visant à restreindre davantage encore la liberté d'expression. Nous espérons que ces mesures seront levées dès que possible. Nous nous devons de noter cependant qu'elles ont été imposées suite à la décision prise par le Congrès américain d'allouer 100 millions de dollars d'assistance aux "contras". Ces groupes ont tué et kidnappé des civils, attaqué des femmes, pillé des réserves alimentaires, menacé et assassiné des travailleurs du système d'aide étrangère. Mon gouvernement condamne sans aucune équivoque ces activités.

Malgré certaines mesures tendant à la reprise des pourparlers de paix entre le Gouvernement du El Salvador et le FDR/FMLN, le conflit armé se poursuit. La guerre civile en El Salvador provoque d'importantes souffrances humaines et entrave le progrès économique et social ainsi que l'amélioration de la situation relative aux droits de l'homme. Le séisme tragique qui s'est produit a encore aggravé la situation économique du pays. Le Gouvernement suédois espère que le dialogue entre les deux parties au conflit, un dialogue appuyé activement par l'archevêque du El Salvador, sera réactivé et aboutira à des solutions politiques largement appuyées par la population du El Salvador. Une assistance militaire étrangère continue et accrue, à notre avis, ne contribuera ni au processus de négociation nécessaire ni à l'amélioration de la situation relative aux droits de l'homme.

Les nombreux incidents de frontière et les tensions entre les Etats de la région, notamment le Costa Rica, le Honduras et le Nicaragua, constituent une évolution grave qui met clairement en danger les efforts de paix. Nous demandons aux parties intéressées d'entamer des négociations bilatérales directes, conformément aux principes de Contadora pour résoudre ces conflits. Nous espérons qu'elles le feront sans tarder et qu'elles s'abstiendront de toutes mesures susceptibles d'intensifier l'affrontement. Des accords intérimaires sur la création de commissions de surveillance et de maintien de la paix à la frontière permettraient de réduire les tensions. Nous lançons un appel aux pays

M. Ferm (Suède)

centraméricains pour qu'ils s'engagent, de nouveau, à oeuvrer strictement dans le cadre de Contadora. Il ne faut pas que des pressions extérieures puissent gêner ces efforts.

M. AL-ATASSI (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée générale examine le point intitulé "La situation en Amérique centrale". C'est une question à laquelle elle accorde chaque année toute l'attention voulue à cause de la gravité de la situation due aux menaces à la paix et à la sécurité dans la région et dans le monde, à la déstabilisation des Etats de la région et à l'éclatement de guerres qui s'étendraient à des Etats au-delà de la région. En fait, la situation en Amérique centrale est liée au droit des Etats de choisir leur système économique et social, à l'abri de toute ingérence extérieure, et à leur droit de vivre en paix, à l'abri de la menace ou de l'emploi de la force dans leurs relations avec d'autres Etats.

Les tentatives faites par les Etats-Unis d'Amérique pour déstabiliser le régime sandiniste, en d'autres termes leurs tentatives pour renverser le Gouvernement en place au Nicaragua, pourraient être une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région centraméricaine. Les Etats-Unis d'Amérique ont essayé, dans le passé, et notamment cette année, de commettre des actes qui ne favorisent certainement pas la paix et la sécurité dans la région. Au contraire, ces actes ont pour but de créer des problèmes qui sont une menace directe pour le Gouvernement du Nicaragua. Le Congrès américain a alloué 100 millions de dollars aux prétendus contras, ce qui prouve la haine qu'éprouve le Gouvernement américain pour la révolution sandiniste et, en fait, pour le peuple nicaraguayen tout entier. Les Etats-Unis ont alloué ces fonds pour renverser le Gouvernement en place du Nicaragua, recruter des mercenaires et déclencher des conflits entre les Etats voisins qui entourent le Nicaragua.

Ces tentatives faites par les Etats-Unis pour imposer des sanctions au Nicaragua et l'assiéger sont tout à fait contraires à la Charte des Nations Unies, aux règles du droit international, à la Déclaration internationale sur les principes du droit international relatifs aux relations amicales et de coopération entre les Etats et au droit des peuples de choisir leur propre système économique et social.

Les tentatives des Etats-Unis d'Amérique de miner les ports du Nicaragua vont à l'encontre des règles et normes les plus fondamentales du droit, telles que la non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats. La Cour

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

internationale de Justice a rendu un jugement selon lequel ces actes commis par les Etats-Unis d'Amérique constituaient une violation de la souveraineté et de l'indépendance politique d'un Etat Membre des Nations Unies. Elle a demandé instamment aux Etats-Unis d'Amérique de mettre fin immédiatement à ces actes et de s'abstenir de tout acte qui modifierait, fermerait ou menacerait les voies d'accès aux ports du Nicaragua, ou qui pourrait conduire les miner.

Le Nicaragua, à maintes reprises, s'est déclaré résolument pour la paix en Amérique centrale. Le Nicaragua a exprimé sa totale coopération aux efforts du Groupe de Contadora tendant à instaurer la paix en Amérique centrale. Il a exprimé son soutien au Groupe d'appui et, pour montrer sa bonne volonté, s'est déclaré prêt à reprendre le dialogue avec le Gouvernement américain pour réexaminer tous les différends entre les deux Etats.

Nous avons entendu à plusieurs reprises les dirigeants du Nicaragua déclarer qu'ils voulaient que leur pays vive en paix et qu'ils étaient prêts à établir des relations amicales avec le peuple et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Nous avons entendu les représentants du Gouvernement du Nicaragua au Conseil de sécurité, malgré les complots organisés par les Etats-Unis contre ce pays, dire qu'ils sont prêts à négocier avec les Etats-Unis d'Amérique et à reprendre le dialogue avec ce pays.

Les dirigeants du Nicaragua ont fait appel à l'opinion publique internationale, représentée par le Conseil de sécurité, invoquant son arbitrage sur la question de l'application de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice. Malheureusement, le Conseil de sécurité a été à la fois juge et partie. Un projet de résolution a été élaboré sur la nécessité de voir les Etats-Unis appliquer le jugement rendu par la Cour internationale de Justice, mais il n'a pas été adopté à cause du veto des Etats-Unis.

Cependant, le Nicaragua estime que sa juste cause a été entendue, car l'Assemblée générale a souligné qu'il était nécessaire que les Etats-Unis d'Amérique s'engagent à se conformer au jugement rendu par la Cour internationale de Justice.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Le recours, ou plutôt, le recours abusif par les Etats-Unis au droit de veto pose un problème à la communauté internationale. La Charte a octroyé ce privilège à une superpuissance qui a une responsabilité particulière en matière de paix et de sécurité internationales, alors que cette même superpuissance utilise ce privilège, le droit de veto, pour se protéger contre une condamnation ou pour se protéger ses collaborateurs, tels qu'Israël et l'Afrique du Sud, contre l'application des dispositions de la Charte destinées à les punir de leurs crimes. Combien de fois les Etats-Unis ont-ils abusé du droit de veto pour qu'Israël ne soit pas condamné pour ses actes de terrorisme et pour le déplacement des Palestiniens? Combien de fois les Etats-Unis ont-ils abusé de leur droit de veto pour qu'Israël ne soit pas condamné pour ses attaques des lieux saints et des lieux de prière en Palestine occupée? Combien de fois les Etats-Unis ont-ils abusé de leur droit de veto pour protéger Israël de la condamnation du Conseil de sécurité lors de son invasion du Liban? Le dossier des Etats-Unis déborde d'exemples de cet abus du droit de veto.

Tout le monde sait très bien quel est le rôle qu'a joué Israël, partenaire des Etats-Unis, pour appuyer Somoza et les intérêts américains en Amérique centrale.

La Conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés qui s'est tenue cette année à Harare, a estimé que la situation qui règne en Amérique centrale est "l'un des principaux points de tension au niveau international" (A/41/697, p. 57, par. 224). Ils ont conclu qu'en dépit des efforts des pays non alignés et du Groupe de Contadora, l'impérialisme des Etats-Unis escaladait ses attaques militaires et continuait de s'ingérer dans les affaires intérieures du Nicaragua. Les chefs d'Etat ou de gouvernement :

"ont condamné l'escalade de l'agression, des attaques militaires et d'autres actions contre la souveraineté, l'indépendance politique, l'intégrité territoriale, la stabilité et l'autodétermination du Nicaragua". (A/41/697, p. 57/58, par. 225).

La République arabe syrienne condamne fermement tous les actes commis par l'impérialisme américain contre la souveraineté et l'indépendance du Nicaragua. Nous condamnons tout particulièrement le financement et l'entraînement de mercenaires qui sont ensuite utilisés pour commettre des actes de sabotage contre le Nicaragua. Nous demandons aux deux parties de reprendre le dialogue, et de s'asseoir à la table des négociations pour parvenir à un règlement politique des problèmes de la région, en coopération avec le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui.

M. KEOLA (République démocratique populaire lao) : La situation dans le monde, en cette année 1986, proclamée "Année internationale de la paix", est marquée par l'intensification des conflits et de tensions dont sont responsables les forces bellicistes de l'impérialisme et de la réaction internationale. L'Amérique centrale s'enlise, elle aussi, dans ce tragique engrenage qui fait ainsi peser des menaces graves sur la paix et la sécurité internationales. Les peuples de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, comme les autres peuples opprimés et colonisés du monde, ont mené et mènent une lutte opiniâtre et héroïque pour l'indépendance nationale, la liberté, la démocratie, l'égalité et la justice. La crise économique mondiale actuelle ne fait qu'aggraver la situation économique et sociale. Il est connu de tous que la crise politique actuelle qui ébranle cette région a pour origines les structures économiques et sociales injustes qui y prévalent. Il est regrettable que cette vue ne soit pas partagée par ceux qui ont commis et commettent des actes d'agression et de déstabilisation politique et économique contre un des pays de la région, le Nicaragua.

Après la prise du pouvoir en juillet 1979, le peuple du Nicaragua, sous la direction du Front sandiniste de libération nationale, a consacré tous ses efforts à l'édification nationale, à bâtir une nouvelle société qui soit vraiment démocratique et juste. C'était là le droit souverain et inaliénable, dit d'"autodétermination" que ce peuple opprimé par la dictature sanguinaire somoziste a exercé depuis le triomphe de la révolution sandiniste. Les impérialistes ont peur que cet exemple édifiant ne fasse tâche d'huile dans la région. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement américain et la CIA s'employaient et s'emploient toujours à renverser le régime démocratique mis en place au Nicaragua. Une somme colossale a été dépensée par cette superpuissance impérialiste pour financer ouvertement ou secrètement les activités criminelles aux fins de déstabilisation et de renversement du nouveau régime. Il est intéressant de rappeler à cet égard que le Nicaragua est venu plus de dix fois porter plainte devant le Conseil de sécurité.

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont condamné plus d'une fois ces actes de provocation et d'agression commis par cette superpuissance et les bandes de mercenaires, les contras, qui sont basés dans les pays voisins du Nicaragua. Il est connu de tous que Washington accélère son plan de consolidation des forces armées et des bases militaires dans ces pays voisins du Nicaragua, en vue de pouvoir, le cas échéant, intervenir directement au Nicaragua. En outre, le

M. Keola (Rép. dem. pop. lao)

Gouvernement américain a encore exercé des pressions sur les gouvernements de la région pour qu'ils soutiennent sa politique contre le Nicaragua et les mouvements révolutionnaires régionaux.

Tout le monde sait parfaitement que les contras, formés et équipés par le Gouvernement américain et la CIA, opérant librement dans les pays voisins du Nicaragua, sont des traîtres qui ont commis, et commettent, des crimes indicibles envers le peuple nicaraguayen et qui ne pourront jamais reprendre le pouvoir pour opprimer et exploiter de nouveau le peuple. Ils ne peuvent cependant que créer les difficultés provisoires au Front sandiniste de libération nationale et ne sont que des chairs à canon au service de l'impérialisme.

Le 8 novembre de cette année, les délégations étrangères, participant à la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Front sandiniste de libération nationale et du dixième anniversaire de la mort de Carlos Fonseca, ont pu constater clairement que le peuple du Nicaragua est un peuple épris de paix et de justice, comme tous les autres peuples.

M. Keola (Rép. dém. pop. lao)

La politique intérieure et extérieure du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) est juste et répond totalement aux aspirations légitimes de tout son peuple travailleur. C'est la raison pour laquelle le peuple de Nicaragua est déterminé fermement à défendre son indépendance et sa souveraineté nationales conquises de haute lutte. Le peuple nicaraguayen possède une tradition de longue lutte héroïque contre l'agression impérialiste et toute oppression et exploitation locales dont il a été victime.

Dernièrement, l'armée populaire sandiniste a abattu un avion de transport tactique de type C-123, qui ravitaillait en armements et en d'autres matériels les forces mercenaires à la solde de l'impérialisme. Un membre de l'équipage de cet avion, de nationalité américaine, a été capturé. Cela démontre que l'armée populaire sandiniste est de plus en plus forte et capable de mettre en échec tous les actes de sabotage et d'agression de tout ennemi portant atteinte à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de son pays.

L'expérience tirée de la guerre d'agression américaine au Laos, Viet Nam et Kampuchea, nous confirme qu'aucun pays agresseur, si puissant soit-il, ne pourra jamais vaincre la guerre populaire d'un pays, si petit soit-il, victime de l'agression.

Le Gouvernement lao s'associe à l'hommage que la communauté internationale rend aux efforts et initiatives de paix que tous les pays des Groupes de Contadora et de soutien ont faits jusqu'à présent afin d'apporter un règlement pacifique, juste et durable à la situation en Amérique centrale.

Nous considérons que le rétablissement de la paix en Amérique centrale passe par la cessation de toute ingérence et agression contre le Nicaragua, de tout soutien aux contras antisandinistes, de l'utilisation des pays de la région comme tremplin contre le Nicaragua et les mouvements révolutionnaires dans la région, ainsi que par le respect scrupuleux des droits nationaux fondamentaux de tous les peuples. Le recours à la force, qui est contraire à la Charte et au droit international, ne fera qu'aggraver encore plus la situation.

Conscientes de graves menaces que l'escalade de tension fait peser actuellement sur la paix et la sécurité internationales, la communauté internationale, et tout récemment l'Assemblée générale de l'ONU, ont demandé au Gouvernement américain de respecter et d'appliquer scrupuleusement l'arrêt de la Cour internationale de Justice du 27 juin 1986, toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, de prendre en considération les propositions raisonnables du Gouvernement du Nicaragua et l'appel du huitième

M. Keola (Rép. dém. pop. lao)

Sommet du Mouvement des pays non alignés, ainsi que les initiatives de paix du Groupe de Contadora, et de se conformer à la Charte des Nations Unies et aux principes élémentaires du droit international.

La lutte pour la sauvegarde de la souveraineté et de l'indépendance nationale des peuples de l'Amérique centrale et d'autres peuples de l'Amérique latine, constitue indéniablement une juste lutte. C'est pourquoi elle bénéficie toujours davantage du soutien le plus énergique de la part de tous les peuples du monde, y compris du peuple et du Gouvernement de la République démocratique populaire lao. Nous sommes convaincus que cette lutte légitime sera couronnée de victoire finale, contribuant ainsi à la préservation de la paix et de la sécurité en Amérique centrale, dans toute la région de l'Amérique latine et dans le monde, et à la promotion d'une coopération internationale mutuellement avantageuse.

M. MORAN (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : Le Gouvernement espagnol suit avec beaucoup d'attention la question dont nous nous occupons en ce moment, à savoir la situation en Amérique centrale, non seulement parce que des liens fraternels nous unissent à tous les pays de la région de l'Amérique centrale, mais encore parce que la situation actuelle en Amérique centrale, à notre sens, est très grave.

Pendant le laps de temps qui s'est écoulé entre la dernière Assemblée générale et celle-ci, la crise qui sévit en Amérique centrale s'est aggravée de jour en jour et le risque de guerre est chaque jour devenu plus présent, comme l'ont déclaré les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui le 1er octobre dernier. Mon pays partage cette préoccupation fondamentale ibéro-américaine en raison des conséquences extraordinairement négatives que l'accroissement de la tension militaire et la perspective d'un conflit ouvert qui entraîneraient, non seulement pour les pays d'Amérique centrale, mais aussi pour l'Amérique latine tout entière et la paix mondiale.

Le glissement vers une solution militaire vouée à l'échec doit être évité et, en revanche, nous devons tous apporter notre soutien à une solution pacifique régionale et négociée, comme l'ont préconisé le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui, qui cherchent à traiter globalement et selon une approche qui leur est propre les problèmes structurels de la région, tant du point de vue de la sécurité que sous un angle économique, politique et social. Mon pays a appuyé sans réserve l'initiative du Groupe de Contadora depuis que celui-ci a été créé en 1983, comme nous l'avons déclaré à maintes reprises devant l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité.

M. Moran (Espagne)

Nous avons toujours cru que la voie empruntée par le Groupe de Contadora était la seule qui permette de comprendre et de résoudre un problème aussi complexe que celui de l'Amérique centrale, produit d'une expérience historique si particulière qu'il est impossible de la résoudre en appliquant des modèles extérieurs. Les sociétés d'Amérique centrale ont à faire face à de grandes inégalités économiques et sociales, à un niveau élevé de dépendance économique extérieure, à l'échec évident des solutions dictatoriales ou autocratiques et à un processus conflictuel de diversification sociale. En de telles circonstances, le progrès vers les idéaux communs de paix, de développement, de justice et de liberté ne peut être accompli que dans leur cadre propre et authentique, sans ingérence extérieure, comme l'indique l'Accord de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale.

Nous ne pouvons non plus oublier que l'introduction de la logique et de la dynamique du conflit Est-Ouest dans cette zone ne peut servir qu'à éloigner la région du climat nécessaire de dialogue et de concertation entre les gouvernements des pays d'Amérique centrale, qui leur permettrait de surmonter leurs différends et de s'attaquer réellement aux problèmes essentiels. Dans la lutte pour la paix en Amérique centrale, les pays qui ont des liens et des intérêts dans cette zone portent une responsabilité particulière, et il est regrettable d'avoir à noter qu'en dépit des appels lancés par le Groupe de Contadora, on a pris, dans certains cas, des mesures qui, loin de contribuer à instaurer ce climat de dialogue et de concertation, vont objectivement dans le sens de solutions violentes.

La voie qui pourrait véritablement conduire à une solution du problème est, comme le reconnaît le Groupe de Contadora, celle du strict respect des principes de l'autodétermination, de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, le respect de l'intégrité territoriale, le non-recours à la force, la solution pacifique des différends et la défense des droits et des libertés fondamentales de la personne humaine, qui constituent précisément le fondement de l'idéologie internationaliste latino-américaine.

M. Moran (Espagne)

Lors de la récente réunion du Conseil de sécurité portant sur l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice en date du 27 juin 1986, j'ai réaffirmé la volonté de mon pays de respecter les normes du droit international, ajoutant que dans les périodes de crise comme celle que traverse la région de l'Amérique centrale, il est absolument impératif qu'aucun Etat ne s'affranchisse unilatéralement de l'obligation qui lui est faite de se conformer aux principes de la Charte et du droit international.

S'il est vrai que l'absence de toute ingérence extérieure est la condition essentielle pour que la région de l'Amérique centrale puisse s'attaquer à ses problèmes, nous ne pouvons manquer de souligner que le projet d'Accord de Contadora, lui-même, insiste aussi sur la nécessité de progresser dans les domaines politique et socio-économique.

Aussi ma délégation tient-elle à dire combien elle se félicite des progrès faits en matière de démocratisation dans la région. Un processus est en marche et nous devons nous efforcer de l'encourager pour promouvoir la mise en place de régimes politiques basés sur le pouvoir civil et sur des élections libres, qui s'emploient à accroître la capacité d'intégration de leurs sociétés. Comme nous avons eu l'occasion de le constater au sein de la Troisième Commission, s'il reste encore d'importantes difficultés à surmonter, des progrès indéniables ont été enregistrés dans le domaine des droits de l'homme au Guatemala et en El Salvador.

Ce sont précisément ces progrès dans la démocratisation, assortis de progrès parallèles dans le respect des droits de l'homme, que nous voulons voir consolidés grâce à la restauration d'un climat de confiance et à la participation de tous les pays aux mécanismes du dialogue existants, tout en évitant les actions unilatérales susceptibles d'aggraver la situation régionale.

De l'avis de mon pays, la proposition du Président Vinicio Cerezo, du Guatemala, de constituer un parlement centraméricain, mérite tout notre appui car nous disposerions ainsi de mécanismes de dialogue et de concertation politiques, économiques et sociaux indispensables pour surmonter la crise.

Par ailleurs, mon pays ne ménagera aucun effort pour assurer le succès de la conférence qui réunira prochainement au Guatemala la Communauté économique européenne et les pays d'Amérique centrale, car l'institutionnalisation du dialogue entre les deux régions permettra d'accroître leur coopération et, partant, de surmonter certains des problèmes à l'origine de la crise en Amérique centrale.

Dans la Déclaration du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui en date du 1er octobre, la communauté ibéro-américaine décide d'entreprendre une série de consultations et de négociations politiques afin de rétablir la paix et l'unité.

M. Moran (Espagne)

Mon pays se déclare à nouveau prêt à appuyer ces initiatives car il est convaincu que seule une solution comme celle que préconisent ces groupes peut garantir la paix en Amérique centrale.

M. ADENIJI (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation est profondément attristée de voir que la situation en Amérique centrale s'est encore détériorée depuis que l'Assemblée générale a débattu de cette question l'année dernière. Rien n'a pu empêcher l'intervention étrangère dans la région : ni l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 22 juin 1986, ni les débats du Conseil de sécurité destinés à lui permettre d'user de son autorité pour contribuer à la recherche d'un règlement pacifique. Les Etats-Unis ont rejeté l'arrêt de la Cour internationale de Justice, le Conseil de sécurité n'a pu prendre une décision à cause du recours au veto et l'on a entravé les travaux du Groupe de Contadora : autant de preuves que, malheureusement, on entend bien perpétuer la situation explosive et atteindre ses objectifs par la force. Les ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui signalent dans leur Déclaration du 1er octobre

"La crise qui sévit en Amérique centrale s'aggrave de jour en jour. Le risque de guerre est chaque jour plus présent." (A/41/662, annexe, p. 2)

Connaissant les espoirs que l'Assemblée générale a placés dans le processus de Contadora, la mise en garde du Groupe de Contadora ne doit pas nous laisser indifférents.

Peut-être convient-il de nous rappeler à nous-mêmes que le respect des principes de la Charte et du droit international, notamment les principes relatifs aux relations entre Etats, est indispensable si nous voulons maintenir la paix et la sécurité internationales. Du reste, le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte en appellent à tous les Membres pour qu'ils :

"s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies."

En outre, le paragraphe 3 du même Article prévoit que :

"Les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger."

Malheureusement, la situation en Amérique centrale prouve à l'évidence qu'il y a violation persistante de ces dispositions de la Charte.

M. Moran (Espagne)

L'Assemblée générale assume ses responsabilités et s'efforce de régler la situation en Amérique centrale. Convaincue que cette situation représentait une menace à la paix et à la sécurité, l'Assemblée générale, à ses sessions successives depuis 1983, s'est employée à l'étudier. Elle a réaffirmé le droit de tous les pays de la région à vivre en paix et à décider de leur propre destin à l'abri de toute ingérence et intervention extérieures. L'Assemblée n'a cessé de nous mettre judicieusement en garde contre les actes d'agression contre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats de la région. Elle a en outre prié toutes les parties directement ou indirectement en cause de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force pour exercer des pressions politiques sur les Etats de la région.

De plus, l'Assemblée générale, fidèle à la Charte, s'est efforcée d'encourager le recours aux solutions régionales; c'est ainsi qu'elle soutient les efforts du Groupe de Contada et du Groupe d'appui qui, laborieusement, recherchent une solution pacifique aux différends dans la région. Mon gouvernement appuie sans réserve ces efforts tentés pour éliminer la tension dans la région et à garantir un règlement négocié qui tienne compte du droit de tous les peuples de la région à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté, comme le prévoit le projet d'accord du Groupe du Contadora.

Pour toutes ces raisons, ma délégation note avec une profonde préoccupation que le Groupe de Contadora est à bout de patience. Dans sa Déclaration du 1er octobre, à laquelle j'ai déjà fait allusion, le Groupe précise :

"Nous continuons d'être fermement dévoués à la paix, au développement et à la justice en Amérique centrale. Nous savons que des intérêts puissants s'opposent à nos efforts. La guerre ne pourra être évitée si les principaux protagonistes la souhaitent." (A/41/662, annexe, p. 2)

Les Nations Unies doivent aider le Groupe de Contadora à faire en sorte que la guerre ne soit pas inévitable.

La reconnaissance du droit qu'a chaque Etat souverain de décider de son propre système politique et économique, à l'abri de l'ingérence et de l'intervention, est la première condition d'une solution. Ce principe fondamental de notre Charte ne peut pas être violé sans qu'il s'ensuive de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales et plus encore pour la paix et la sécurité de la région en cause.

M. Adeniji (Nigéria)

Voilà pourquoi ma délégation déplore toute intervention, directe ou indirecte, dans les affaires intérieures du Nicaragua ou de tout autre Etat d'Amérique centrale. Quelles que soient les opinions des étrangers à la région sur la direction que choisissent ces Etats, il est juridiquement erroné et contraire aux dispositions de la Charte des Nations Unies de chercher à imposer des changements dans leur système politique et économique par la menace ou le recours à la force. Tout différend authentique entre un Etat de la région et une puissance extérieure doit être réglé conformément à la Charte. C'est pourquoi ma délégation, qui attache une grande importance à la primauté du droit, regrette profondément le non-respect de la décision de l'organe judiciaire des Nations Unies. Le respect de cette décision aurait, à notre avis, facilité la recherche d'une solution politique globale. C'est pourquoi nous invitons les Etats centraméricains à redoubler d'efforts pour régler leurs différends par le dialogue et la négociation plutôt que par les récriminations mutuelles, l'affrontement, la subversion et la violence.

Enfin, ma délégation lance un appel au Groupe de Contadora pour qu'il ne relâche pas ses efforts de recherche d'un règlement pacifique des différends dans la région. Nous invitons tous les intéressés à coopérer au processus de Contadora afin de résoudre toutes ces questions dans l'intérêt des peuples de la région de l'Amérique centrale et de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales.

M. HENAR (Suriname) (interprétation de l'anglais) : Une fois encore, nous sommes saisis de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "La situation en Amérique centrale : menaces contre la paix et la sécurité internationales et initiatives de paix". L'importance de cette question a été largement démontrée au cours des sessions précédentes où de nombreuses délégations se sont dites profondément préoccupées par la situation dans la sous-région.

En dépit des résolutions aux termes desquelles l'Assemblée générale priait instamment les gouvernements d'Amérique centrale d'accélérer leurs consultations afin de terminer le processus de négociation concernant l'Accord de Contadora pour la paix et la coopération, la situation ne s'est pas améliorée. Pourtant, ces quatre dernières années, des efforts sérieux ont été faits pour aboutir à un règlement complet des problèmes de la région.

Malgré les efforts louables faits par le Groupe de Contadora et par le Groupe d'appui, la situation en Amérique centrale s'est sensiblement détériorée. Les actes d'ingérence et d'intervention, ouverts et clandestins, se sont poursuivis

M. Henar (Suriname)

tandis que le dialogue entre deux des Etats directement parties au conflit est dans l'impasse depuis déjà un certain temps.

Le Gouvernement de la République du Suriname est profondément préoccupé par l'évolution négative de la situation dans la région, d'autant plus qu'il y a, semble-t-il, escalade de l'agression, des attaques militaires et autres actes contre la souveraineté, l'indépendance politique, l'intégrité territoriale et le droit à l'autodétermination du Nicaragua.

La reprise de l'aide militaire aux groupes contre-révolutionnaires qui opèrent à partir de pays voisins a encore aggravé la situation. On sait que les causes profondes des problèmes de l'Amérique centrale procèdent de structures socio-économiques injustes et dépassées.

Différents organes des Nations Unies tels que le Conseil de sécurité, la Cour internationale de Justice et l'Assemblée générale ont continué de servir de champ de bataille politique sans pouvoir influencer de manière sensible sur la crise. Des solutions justes et durables ne pourront être trouvées aux problèmes de l'Amérique centrale par la coercition, sous quelque forme que ce soit. Le respect des principes de la non-ingérence, de l'inviolabilité des frontières nationales, de l'autodétermination sans pressions extérieures et du règlement des conflits par des moyens pacifiques, c'est-à-dire par le biais de négociations, reste de première importance. Nous sommes donc convaincus que la seule solution viable reste le déploiement d'un véritable effort régional de la part des pays membres du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui.

D'après les informations reçues par ma délégation, le dernier texte du projet de traité de paix a été présenté le 6 juin 1986. Nous demandons instamment aux gouvernements d'Amérique centrale d'accélérer leurs consultations avec le Groupe de Contadora pour que le processus de négociation aboutisse. Nous lançons un appel au Gouvernement des Etats-Unis et au Gouvernement du Nicaragua pour qu'ils reprennent leur dialogue interrompu. De l'avis de ma délégation, il importe que ces deux gouvernements normalisent leurs relations pour assurer le succès des initiatives de Contadora et la pacification de la région de l'Amérique centrale. C'est aux gouvernements qui sont directement ou indirectement parties à ce conflit qu'incombe la responsabilité première d'éviter une guerre en Amérique centrale.

Le Suriname, pays en développement non aligné, approuve pleinement la déclaration des chefs d'Etat ou de gouvernement faite au huitième Sommet des pays non alignés à Harare, dans laquelle ils ont demandé à toutes les parties

M. Henar (Suriname)

intéressées de favoriser la création d'un climat de confiance mutuelle, indispensable pour trouver à la crise que traverse la région une solution juste et durable, fondée sur la garantie de la sécurité de tous les Etats et le respect de leur souveraineté, de leur indépendance nationale et de leur autodétermination, en adoptant une attitude constructive pour la mise en oeuvre simultanée du Plan de Caraballeda approuvé par les pays d'Amérique centrale dans la Déclaration du Guatemala.

Nous sommes également d'avis que le démantèlement des bases militaires étrangères, le retrait des conseillers militaires étrangers, la cessation des manoeuvres militaires et la stricte adhésion au principe de non-recours à la force ou à la menace de recours à la force dans les relations entre Etats réduiraient substantiellement les tensions, contribuant ainsi à la recherche d'une solution politique et négociée aux problèmes de l'Amérique centrale.

Ma délégation estime que la paix dans notre région est importante car elle a une influence sur la paix dans le reste du monde.

Avant de terminer, je voudrais saisir cette occasion pour dire que ma délégation appuie sans réserves et loue hautement les efforts louables et persistants faits par le Groupe de Contadore et le Groupe d'appui pour trouver une solution globale négociée à la crise de l'Amérique centrale. Il ne peut y avoir de démocratie authentique ou durable en Amérique centrale, à moins qu'elle ne soit fondée sur la paix et le développement économique et social. Encore que certains d'entre nous semblent mettre en question la possibilité d'un règlement régional grâce au processus de Contadora, ma délégation continue cependant de croire que c'est le meilleur moyen d'aboutir à une solution pacifique globale.

Nous demandons donc instamment à la communauté internationale de ne pas perdre espoir, et de continuer d'approuver et d'appuyer les efforts louables qui sont faits sur le plan régional.

La séance est levée à 13 heures.